La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
12 AVRIL
2019

GRANBY | 84e ANNÉE, N° 246

lavoixdelest.ca



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« ÇA N'A PLUS DE SENS »

Des ambulanciers de la région pressent le gouvernement Legault d'enfin abolir les horaires de faction

PAGE 3

Embauche inclusive
Une façon de favoriser l'intégration des personnes handicapées
PAGE 10

Fraudé de 7000$ en jouant à Fortnite
Une mésaventure qui incite à la prudence
PAGE 2

Radiée pour 57 mois
Une ex-infirmière coupable de plus de 130 vols d'opioïdes
PAGE 5

Demi-finale contre les Cobras
Les Inouk forcent la tenue d'un 7e match
PAGE 22



5384127

90 ¢ + tx

FRAUDE ET JEUX VIDÉO

Plusieurs façons de se protéger



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

La mésaventure, dont ont été victime Lise Ferland et son fils Mathis, a fait réagir partout au Québec. Récemment, la Joachimienne a eu la mauvaise surprise de constater qu'un montant de 7270 $ avait été débité sur sa carte VISA sans qu'elle ne fasse la moindre transaction. Un « ami » virtuel de son fils avait pris le contrôle de sa session Fortnite avant d'y faire des achats en ligne. Le célèbre Youtubeur Nabil « Aiekillu » Lahrech souhaite que les parents se protègent mieux contre de telles fraudes.

« Je pense que c'est quelque chose qui arrive depuis quelques années avec tous les jeux en général ou les transactions en ligne, évoque en entrevue le Youtubeur québécois spécialisé dans les jeux vidéo. Ce n'est pas très répandu, mais on dirait que puisque les jeux vidéo sont de plus en plus populaires, il faut commencer à faire de plus en plus attention. »

Le premier conseil de l'influenceur est de connaître les habitudes des enfants et de comprendre ce qu'ils font, « surtout quand on leur donne accès à une carte de crédit. Il faut vraiment superviser les transactions. Je pense aussi que, quand on fait une transaction, il faut s'assurer que ce n'est pas un abonnement et supprimer l'enregistrement de la carte de crédit après l'avoir utilisée. Laisser une carte de crédit attachée au compte de l'enfant lui laisserait l'accès à la carte et lui permettrait de faire d'autres achats potentiels. Des fois, ça passe inaperçu parce que les enfants peuvent acheter pour un petit montant que les parents ne remarquent jamais, mais ça reste quand même des transactions non autorisées. »

Dans le cas de Mme Ferland, Mathis avait enregistré le numéro de carte de crédit de sa mère sur la console PlayStation 4, mais lui demandait toujours la permission avant de l'utiliser. Elle ne savait pas qu'un autre joueur pouvait prendre le contrôle de la manette de son fils.

L'option de contrôle parental est une solution qui aurait pu être utile, car un mot de passe est nécessaire lorsque vient le temps de faire une transaction. Le contrôle parental existe sur plusieurs consoles, mais pas sur certains appareils mobiles, comme les téléphones intelligents, ajoute Nabil Lahrech.



Un « ami » virtuel de Mathis a profité de la naïveté de l'enfant de huit ans pour prendre le contrôle de sa console PlayStation 4, pendant une séance du jeu Fortnite, avant de multiplier les achats en ligne. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

ALERTES DE TRANSACTION

Le professeur en génie logiciel et technologie de l'information à l'École de technologie supérieure (ÉTS), François Coallier, est aussi d'avis que le numéro de carte de crédit ne devrait jamais être enregistré sur les consoles et les ordinateurs.

M. Coallier croit également que les compagnies comme Epic Games, l'éditeur du populaire jeu Fortnite, devraient offrir l'option de limiter le montant maximal d'une transaction dans un jeu, surtout lorsqu'il s'adresse aux enfants.

De plus, les adultes peuvent demander à recevoir une alerte par courriel après une transaction d'un certain montant minimal. Chaque fournisseur a des façons de faire différentes, certains offrant moins d'options que d'autres.

Il propose enfin d'avoir une carte de crédit avec une faible limite, comme 500 $, spécifiquement pour les jeux vidéo ou transactions en ligne. La carte de crédit prépayée est une autre option.



Selon le célèbre Youtubeur Nabil « Aiekillu » Lahrech, plusieurs options s'offrent aux parents pour se protéger contre les fraudes comme celle dont a été victime Lise Ferland. — IMAGE TIRÉE DE LA CHAÎNE YOUTUBE DE NABIL «AIEKILLU» LAHRECH

EPIC GAMES

Nabil Larech a souhaité discuter avec Mme Ferland jeudi pour l'aider à annuler les transactions auprès d'Epic Games et Sony, qui conçoit la PS4. « La plupart du temps, ces compagnies-là comprennent que des paiements non autorisés puissent arriver, puis des fois ils acceptent de rembourser sans poser de question. La première chose que je ferais, si je voyais qu'il y a des transactions non autorisées sur ma carte par rapport à un jeu vidéo, c'est que j'appellerais la compagnie en question pour leur expliquer la situation et leur dire que ces transactions n'avaient pas lieu d'être », dit-il.

À 20 h 30, la conversation avec la mère de famille et l'influenceur n'avait pas encore eu lieu. Cependant, Mme Ferland avait déjà trouvé les coordonnées d'Epic Games pour leur faire un portrait de la situation. Non seulement elle espère être remboursée, mais elle veut que le malfaiteur soit retracé et que la lumière soit faite sur cette fraude afin qu'elle puisse être évitée à l'avenir.

REMBOURSEMENT

Mme Ferland a par ailleurs été contactée par Desjardins, jeudi en fin de journée. Elle avait accordé plusieurs entrevues dans des émissions de radio à travers le Québec et on parlait de cette histoire aux quatre coins de la province.

Selon la conseillère aux relations publiques de l'institution bancaire, Annie-Josiane Bujold, Desjardins est sensible à sa situation et désire trouver une solution rapidement.

Jusqu'à présent, une somme de 1000 $ a été remboursée à la mère de famille. Rappelons que la limite de la carte de crédit de Mme Ferland était en deçà du montant débité, mais que les transactions ont été autorisées en raison du bon crédit de la cliente.

« Mme Ferland est présentement en discussion avec le marchand, soit l'entreprise derrière le jeu vidéo en question, pour trouver une solution et prévenir qu'une situation semblable ne se reproduise, écrit Mme Bujold dans un échange de courriels. Elle préfère explorer cette avenue d'abord. Nous sommes donc en attente d'un retour de sa part. »

La mère de Mathis croit qu'une conclusion heureuse pourrait être signée vendredi. En racontant son histoire, Lise Ferland réalise qu'elle a réussi à sensibiliser de nombreux parents qui, comme elle, se sentent dépassés par l'évolution à vitesse grand V des jeux vidéo.

ABOLITION DES HORAIRES DE FACTION DANS LA RÉGION

Les ambulanciers pressent Québec d'agir



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

Après des décennies à réclamer la suppression des horaires de faction, une mesure qui devait initialement être temporaire, des services ambulanciers de la région ont obtenu gain de cause. Après Cowansville à la fin de 2017, l'abolition de ce type de quart de travail s'est aussi concrétisée à Waterloo. Or, rien n'a bougé pour leurs collègues de Farnham et d'Acton Vale, malgré un engagement de la Coalition avenir Québec d'agir dans le dossier.



«Ça n'a plus de sens de garder les citoyens en otage», déplore le président du Syndicat des paramédics et du préhospitalier de la Montérégie (SPPM-CSN), Gaétan Dutil. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Ça fait un an que l'horaire de faction devrait être aboli à Farnham. Les ambulanciers sont à bout de souffle, débordés. Ils tiennent à bout de bras le service à la population. Ça n'a plus de sens de garder les citoyens en otage comme ça. Va-t-on attendre un drame avant d'agir? », a clamé le président du Syndicat des paramédics et du préhospitalier de la Montérégie (SPPM-CSN), Gaétan Dutil.

Propres aux régions rurales et communément appelés les « 7/14 », les horaires de faction obligent les ambulanciers à demeurer sur le qui-vive à la maison 24 h sur 24 durant une semaine entière. Suivent sept jours de congé. Dès qu'un appel d'urgence entre, les paramédicaux, qui résident à moins de cinq minutes du quartier général, doivent s'y rendre le plus rapidement possible pour partir avec un partenaire.

Selon le délégué syndical de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ-FTQ), Michaël Bédard, la situation est aussi critique à Acton Vale.

« Il n'y a pas d'hôpital dans les environs. Alors, on doit aller à Granby, Drummondville ou Saint-Hyacinthe avec les patients. C'est long avant que des ambulanciers reviennent dans le secteur. Si le 7/14 est sorti, ça veut dire qu'il n'y a personne pour couvrir le territoire. C'est la sécurité de la population qui est en jeu, a-t-il déploré. Les gens ont droit à un meilleur service. Sans compter les risques d'accident. »

À ce chapitre, *La Voix de l'Est* rapportait le 20 juin dernier que deux ambulanciers, qui travaillent sur des horaires de faction à Acton Vale, ont frôlé la catastrophe quelques jours auparavant.

Leur véhicule d'urgence avait fait une sortie de route en plein quartier résidentiel, alors qu'ils étaient en direction de l'hôpital de Granby avec un patient à bord, après que le conducteur se soit endormi au volant. Lorsque l'accident est survenu, les paramédics menaient un marathon de 24 h de travail.

Le député de Granby, François Bonnardel, qui était alors dans l'opposition, n'avait pas tardé à réagir. « Les horaires de faction, ça ne peut plus fonctionner dans notre région, avait fait valoir en entrevue le vétéran de la Coalition avenir Québec (CAQ). On met des vies en danger en fonctionnant d'une telle façon. [...] C'est certain qu'on [réviserait] les horaires de faction pour les transformer à l'heure. »

CRITÈRES

Selon les critères du ministère de la Santé, les « 7/14 » sont admissibles à une transformation en horaires à l'heure dès que la zone atteint 3000 transports et plus par année. Idem lorsque le temps de transport de patients des équipes assujetties aux horaires de faction dépasse annuellement une moyenne de 28 heures par semaine.

À ce chapitre, selon les données compilées par les ambulanciers de Dessercom à Acton Vale, dont *La Voix de l'Est* a obtenu copie, d'août 2018 à février dernier, leurs effectifs ont maintenu une moyenne hebdomadaire de 35,35 heures. Le représentant de la FTPQ a évoqué que cette cadence se prolonge « depuis des années ».

Son collègue au SPPM a également soutenu que les paramédicaux de Farnham, affiliés à Ambulances Demers, rencontrent les cibles fixées par Québec pour l'abolition des 7/14 « depuis plus de trois ans ». Dans la région, a-t-il précisé, seules les équipes d'urgence de Bedford ne répondent pas aux critères en ce sens.

DÉLAIS

Ce que réfute le ministère de la Santé. « Acton Vale et Farnham sont des zones sous surveillance active. Elles n'atteignent pas le seuil d'éligibilité à la transformation des horaires de faction en horaires à l'heure », a affirmé la porte-parole Noémie Vanheuverzwijn.

Selon la relationniste, le Ministère dispose actuellement des statistiques des services ambulanciers pour 2016-2017. « Les ajustements vont se faire à la lumière des données à jour, a fait valoir Mme Vanheuverzwijn. [...] On les attend au cours des prochains mois. »

Gaétan Dutil est d'avis que Québec doit agir beaucoup plus rapidement dans le dossier.

« On va laisser le temps au ministère de la Santé de nous transmettre les données de 2016-2017 en avril. Ensuite, si rien n'est fait, on va bouger », a-t-il dit, préférant ne pas s'avancer pour l'instant à propos des moyens de pression qui seraient mis de l'avant.

Michaël Bédard tient des propos similaires. « On veut laisser le temps au gouvernement de bien aligner ses dossiers. Mais un moment donné, la CAQ devra respecter ses engagements. »

SOMMAIRE

arts et spectacles 7-11

horoscope 17

jeux 16-17

loterie 7

petites annonces 19

politique 12

sports 20

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

PREMIERS RÉPONDANTS À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON ET ROXTON POND

Un cri d'alarme est lancé



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — La pénurie de main-d'oeuvre ne se fait pas sentir que dans les entreprises. Le service de premiers répondants offert à Sainte-Cécile-de-Milton et Roxton Pond doit composer quotidiennement avec un manque criant de secouristes.

« C'est un cri d'alarme qu'on lance. On se casse la tête jour après jour, indique d'entrée de jeu Bruno Therrien, officier responsable des premiers répondants de Roxton Pond et Sainte-Cécile-de-Milton. Depuis six mois, on est beaucoup en baisse (au niveau des) premiers répondants. »

Le service compte actuellement six premiers répondants à Sainte-Cécile-de-Milton qui sont appelés à répondre à environ 100 appels chaque année sur leur territoire et 18 du côté de Roxton Pond qui répondent à environ 200 appels sur une base annuelle dans leur municipalité. « À Sainte-Cécile-de-Milton, il faudrait avoir au moins 15 premiers répondants actifs », explique l'officier, soit neuf de plus qu'à l'heure actuelle.

Le mandat des premiers répondants est de répondre aux appels médicaux d'urgence. Ils interviennent notamment auprès de personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiaques, d'individus victimes d'une chute ou impliqués dans une collision routière, par exemple. Ils sont déployés sur les lieux d'une urgence en attendant les paramédics qui prennent la relève et assurent le transport du patient vers un centre hospitalier. Le délai des ambulanciers est d'environ 12 minutes à Roxton Pond, explique M. Therrien.

« Quand tu reçois un appel, c'est l'adrénaline qui embarque, décrit-il. C'est une urgence et tu vas aider quelqu'un qui pourrait mourir si tu n'interviens pas. Il faut aimer aider les autres. »

Les équipes, composées de deux secouristes, doivent offrir six gardes par mois, soit des périodes pendant lesquelles elles sont présentes sur le territoire et disponibles pour répondre aux appels. « Ça permet à tout le monde de participer et on n'essouffle pas personne », dit M. Therrien. Elles sont rémunérées lorsqu'elles reçoivent un appel.

Le manque de bénévoles est si flagrant à Sainte-Cécile-de-Milton que les premiers répondants de Roxton Pond acceptent d'être de garde pour couvrir le territoire voisin, explique M. Therrien. « C'est la seule solution que j'ai trouvée. Mais pendant que Roxton Pond intervient à Sainte-Cécile-de-Milton, le territoire est à découvert », dit-il.

Les officiers prennent aussi la relève quand aucun secouriste n'est disponible.

Le responsable avoue que les membres du service sont « essoufflés, mais ils ne veulent pas laisser les citoyens sans service, sans soutien ». « Ce qui est valorisant, c'est de faire la différence », estime Bruno Therrien.

Les citoyens intéressés à devenir premiers répondants doivent suivre une formation d'une durée de 60 heures dont les frais sont déboursés par la municipalité. Trois formations pour le maintien des compétences sont ensuite obligatoires chaque année, explique l'officier responsable qui invite les personnes intéressées à se joindre à eux à contacter la municipalité.



Le manque de premiers répondants à Sainte-Cécile-de-Milton est criant, explique Bruno Therrien, l'officier responsable du service qui est également offert à Roxton Pond. Il manque au moins neuf secouristes pour compléter l'équipe. — PHOTO ALAIN DION

La difficulté à recruter des premiers répondants n'est par ailleurs pas unique à ce service. À Sutton par exemple, l'organisation est également à la recherche de bénévoles depuis quelques mois afin de compléter son équipe.

EN BREF

Un Granbyen de 31 ans accusé de voies de fait sur un policier

Un Granbyen âgé de 31 ans fait face à la justice après s'en être pris physiquement à un policier de la Sûreté du Québec, mercredi soir, à Cowansville. L'individu était au volant de sa voiture et roulait sur la route 139 lorsqu'il a emprunté la bretelle d'accès menant à la route 104, mais il a perdu le contrôle. Son véhicule a roulé sur le terre-plein et a terminé sa course contre une autre voiture. Le conducteur de ce véhicule a subi des blessures mineures. À l'arrivée des policiers, l'automobiliste à l'origine de la collision est devenu agressif à leur égard. Il s'en serait même pris physiquement à l'un des agents. Soupçonné d'alcool au volant, il a été arrêté. Il a également échoué à l'alcootest. Jonathan Poulin a été formellement accusé de voies de fait sur un agent de la paix et d'entrave au travail des policiers, jeudi, au palais de justice de Granby. Le tribunal s'est opposé à sa remise en liberté. Il demeure détenu jusqu'à son enquête sur remise en liberté prévue lundi. **KARINE BLANCHARD**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

AMBRER, *verbe*

Définitions – Parfumer d'ambre gris (parfum précieux fabriqué à partir des concrétions intestinales du cachalot). *Eau de lavande ambrée.* – Colorer de la couleur de l'ambre jaune (résine fossilisée). *Boisson ambrée.*

Champ lexical – bière, malt, houblon, arôme, brasserie, caramel, rhum, whisky, miel, musc, épice, fragrance, sirop, vanille, robe, teinte ; fruitée, aromatique, doré, boisée ; brasser, déguster...

Paronyme – *ambler* : [Vieux] se déplacer en levant en même temps les pattes du même côté. *Cheval qui amble.*



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5368523

PLUS DE 130 VOLS DE PUISSANTS NARCOTIQUES

Radiation pour une ex-infirmière

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca



Une ex-infirmière est radiée par son ordre professionnel pour avoir volé des narcotiques, à plus de 130 reprises, dans quatre établissements. — PHOTO 123RF

Une ex-infirmière a plaidé coupable à quatre chefs d'accusation liés à plus de 130 vols de puissants narcotiques. Elle a notamment dérobé du fentanyl et du Dilaudid alors qu'elle travaillait à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins puis à la Résidence CRP, deux établissements de Cowansville.

Au terme d'une enquête menée par le Conseil disciplinaire de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Claudie-Anne Leduc a été sanctionnée.

« Il est reproché à l'intimée de s'être approprié entre février 2015 et décembre 2016, dans quatre établissements différents et à de nombreuses reprises, des narcotiques en tentant de dissimuler ces appropriations par des subterfuges. [...] En matière de gravité objective, les gestes reprochés à l'intimée sont très graves et dénotent un manque d'intégrité flagrant », indique l'Ordre dans sa récente décision.

Mme Leduc a été inscrite à son organisation professionnelle du 7 mai 2014 au 31 mars 2017. Selon le document de l'Ordre, il s'agit de la seconde carrière de la mère monoparentale, qui avait alors la charge de son fils adolescent. Elle ne travaille plus comme infirmière depuis décembre 2016, « vivant de l'assurance-emploi et de l'aide familiale. Elle effectue également de petits contrats de temps en temps. »

STRATAGÈME

Le premier chef d'accusation concerne la période où l'ex-infirmière a travaillé à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (BMP), soit durant un an (2014-2015). La femme a reconnu « plusieurs irrégularités » lors de l'approvisionnement au « cabinet automatisé de distribution de médicaments » (CAD) de l'établissement.

« De février à avril 2015, elle reconnaît s'être approprié, à environ 60 reprises, différents narcotiques incluant principalement du Dilaudid injectable ainsi qu'un timbre de fentanyl, trois fioles de Démérol et quelques comprimés de Dilaudid. »

Son stratagème consistait à faire de mauvaises entrées au CAD, notamment pour « de faux rebuts, des ampoules contaminées, des transactions alors qu'il n'y a aucune prescription ou note au dossier du client ou encore des transactions pour des clients dont elle ne s'occupe pas. »

L'intimée a été suspendue de ses fonctions le 30 avril 2015, à la suite d'une enquête menée à l'hôpital BMP. Elle a démissionné quelques jours plus tard.

L'ex-infirmière a ensuite intégré une agence de placement (Agence Continuum), par l'intermédiaire de laquelle elle a travaillé au Centre de santé Lebel-sur-Quévillon de décembre 2015 à février 2016.

Elle a alors eu recours au même subterfuge que précédemment pour se procurer des narcotiques « à environ 50 reprises ». On parle entre autres de Dilaudid, de Démérol, de fentanyl et de morphine.

Toujours par le biais de l'Agence, Mme Leduc est ensuite embauchée à la Résidence CRP. Son mandat s'est échelonné de septembre à novembre 2016. Durant cette courte période, elle a admis avoir volé une dizaine de fois des médicaments. Les témoignages d'anciens collègues ont mis en lumière plusieurs de ses larcins.

Le dernier chef d'accusation concerne le passage de Claudie-Anne Leduc, en décembre 2016 via l'Agence, au CHSLD Gustave-Favreau sur la Côte-Nord. Encore une fois, l'intimée s'est procuré illicitement des narcotiques, privant même de sa médication un résident éprouvant de vives douleurs.

DÉFENSE

La preuve révèle que l'intimée a reçu, en décembre 2014, un diagnostic de fibromyalgie. Il s'agit d'un syndrome caractérisé par des douleurs chroniques réparties dans l'ensemble du corps. Plusieurs personnes qui en sont atteintes prennent des narcotiques sous ordonnances pour atténuer ces maux.

Or, Mme Leduc jette plutôt une partie du blâme sur son ex-conjoint qui, selon ses propos, « abusait beaucoup de narcotiques et s'approvisionnait par son entremise, la menaçant de la laisser si elle ne s'exécutait pas. »

L'ex-infirmière de 40 ans a aussi affirmé qu'elle « ne prend plus de fentanyl depuis l'été 2017 après avoir mis un terme à sa relation de cœur. »

Par ailleurs, l'intimée a indiqué aux représentants de l'Ordre qu'elle « adore son travail d'infirmière » et qu'elle veut « y revenir un jour ».

SANCTIONS

Le Conseil disciplinaire a évoqué que Mme Leduc « n'a suivi aucune cure de désintoxication pour ses problèmes de consommation ou de thérapie quelconque, ne les jugeant pas nécessaires. » De plus, elle n'a exprimé aucun regret à propos des gestes pour lesquels elle a reconnu sa culpabilité.

Après analyse du dossier, le Conseil a dit vouloir privilégier la protection du public dans ses sanctions à l'intimée, tout en dissuadant « la récidive et être un exemple pour les autres membres de la profession. »

Parmi les facteurs aggravants, l'organisation a notamment retenu la nature des actes posés et la période sur lesquels ils sont survenus dans quatre établissements différents.

De même, l'intimée n'a pas collaboré à l'enquête du plaignant. Le Conseil se questionne également « sur ce qui arrivera lorsqu'elle retournera au travail d'infirmière où elle sera de nouveau en contact avec des narcotiques. [...] Le risque de récidive est très présent. »

Ainsi, pour les quatre chefs d'accusation, Claudie-Anne Leduc écope de radiations totalisant 57 mois. Les peines sont toutefois concurrentes, la plus élevée étant de deux ans. Elles devront être purgées « à compter de la réinscription de l'intimée au tableau de l'Ordre. »

De plus, l'organisation restreint son droit d'exercice durant 18 mois si elle décide de retourner au travail dans son domaine. Au cours de cette période, « elle ne pourra accéder, manipuler ou administrer des narcotiques ou autres drogues contrôlées. »

Les pieds, notre passion! Vos pieds, notre mission!
CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY
66, rue Court, bureau 214, Granby
450 991-4117
www.CliniquePodiatriqueGranby.ca
Ongles incarnés?
Nous avons une solution permanente et esthétique pour vous!
Couvert par la majorité des régimes d'assurance privés. Aucune référence médicale nécessaire.
Dre Geneviève Payette, podiatre
Membre de l'Ordre des podiatres du Québec
5378644

PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC REMIS À FRANCES CHAMPIGNY

S'adapter à la différence

JEROME SAVARY
jerome.savary@lavoixdelest.ca

Frances Champigny revient tout juste de Québec, où son engagement bénévole a été salué par le gouvernement. « Quand on a vu qu'ils cherchaient des candidats pour ces prix hommage au bénévolat, on a pensé à Frances, qui fait pratiquement du temps plein bénévolement dans le dossier de l'accessibilité universelle », explique Louise Gagnon-Lessard, de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi.

Au premier regard, qui croirait que Frances Champigny est si active et engagée dans sa communauté? En fauteuil roulant, avec une diction manquant parfois de fluidité, cette femme de 62 ans alimente probablement les préjugés que subissent les personnes handicapées physiques.

Et pourtant ! Coquette, le regard vif et déterminé, elle est engagée dans sa communauté et participe à faire de l'accessibilité universelle un sujet incontournable. Elle milite pour qu'un maximum de commerces et lieux publics soit accessible aux personnes à mobilité réduite. La Cowansvilloise indique ainsi qu'un bottin électronique (voir à la fin de ce texte) permet à la population à mobilité réduite de connaître quels sont les 600 lieux de Brome-Missisquoi ayant été adaptés.

PLUS QU'UNE SIMPLE MARCHE

L'accessibilité universelle embrasse plus large que l'accessibilité adaptée à un lieu physique, comme une rampe d'accès, par exemple. La compréhension de la langue peut même en faire partie. Mme Champigny cite à ce sujet les pictogrammes mis en place par l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins afin d'aider les gens ne lisant pas le français à se repérer dans l'établissement de santé.

Améliorer l'accessibilité physique demeure toutefois l'enjeu prioritaire pour l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi (APHPBM), notamment pour l'industrie touristique caractéristique de cette MRC.

LIEUX D'HÉBERGEMENT

« Il faut développer le tourisme accessible dans notre région, indique Mme Gagnon-Lessard, coordonnatrice pour l'accessibilité universelle à l' APHPBM. On a besoin que davantage de lieux d'hébergement offrent des chambres adaptées aux personnes à mobilité réduite. On travaille avec le comité consultatif en tourisme du Centre local de développement de Brome-Missisquoi pour les sensibiliser [en ce sens]. »

Selon elle, 13 % de la population de Brome-Missisquoi vit avec un handicap physique, soit environ 7000 personnes. Et si on englobe les personnes vieillissantes aux prises avec des problèmes de mobilité, on parle alors de 25% de la population.

Le gouvernement du Québec est d'ailleurs passé à l'action en février 2019 en améliorant son Programme d'accessibilité des établissements touristiques 2017-2022, faisant passer à 50 000 $ la subvention aux travaux éligibles, alors que celle-ci était plafonnée depuis 2017 à 20 000 $.

Les deux femmes soulignent l'exemple du Domaine Château-Bromont qui se démarque en terme d'accessibilité, en proposant quatre chambres adaptées. Une dizaine de vignobles sont également accessibles, selon elles.

« C'est à l'avantage des établissements touristiques de s'adapter, car les personnes âgées voyagent de plus en plus », rappelle Mme Champigny, ajoutant que l'accessibilité accrue représente également un avantage concurrentiel pour les commerces.

Bottin des endroits de Brome-Missisquoi accessibles aux personnes à mobilité réduite : www.accesbromemissisquoi.com



La bénévole Frances Champigny — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

Handicapée, et alors ?

Sauter en parachute trois fois plutôt qu'une, faire du «ski adapté» depuis 17 ans, s'entraîner au gym deux à trois fois par semaine et faire du bénévolat à temps plein, c'est possible. Du moins, c'est le cas de Frances Champigny, pour qui la vie a pris un tournant dramatique sur une table d'opération il y a près de 30 ans.

À l'hôpital pour une chirurgie bénigne à l'estomac, en 1991, elle s'est retrouvée en choc septique, flirtant avec la mort, puis a plongé dans le coma pendant un mois. Une longue convalescence a ensuite suivi.

«J'étais complètement paralysée, se souvient-elle. Je ne marchais plus, je n'étais plus capable de me servir de mes mains et je ne parlais plus. Les cellules de mon corps étaient toutes tombées à zéro. Mais on est chanceux nous autres les humains: on a 300 000 cellules qui ne servent à rien, je les ai rééduquées, et je continue à faire un petit pourcentage de progrès à chaque année.»

Manifestement optimiste de nature, elle affiche un visage radieux lors de l'entrevue avec le journal. «Mon médecin me dit que si je vis jusqu'à 145 ans, je vais être redevenue normale», s'amuse-t-elle.

Vice-présidente du CA de l'Office des personnes handicapées du Québec depuis trois ans, elle a l'engagement communautaire tatoué sur le cœur, elle qui est aussi impliquée avec le Club Lions de Cowansville.

Cependant, elle garde une petite gêne par rapport au prix Hommage bénévolat-Québec qu'elle vient de recevoir... « Le bénévolat, c'est le secret le mieux gardé, dit-elle à demi-voix. Ça nous rapporte énormément à nous, et en plus, ça rallonge même notre vie!» **JÉRÔME SAVARY**

Audrey Desmarais et la postconsommation

JEROME SAVARY
jerome.savary@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — Audrey Desmarais et Frances Champigny ont en commun ceci : tout est parti de quelques cellules (voir le texte « S'adapter à la différence »). Lauréate du prix Hommage bénévolat-Québec chez les moins de 35 ans, Audrey a créé La Cellule il y a trois ans, un lieu d'échange de produits et de services suivant les principes de la simplicité volontaire.

Plusieurs chemins ont mené la jeune Roxtonaise à promouvoir cette philosophie. Tour à tour présidente d'un comité pour la défense des droits des minorités sexuelles au cégep, membre d'une troupe de théâtre burlesque luttant contre la discrimination corporelle, ou donatrice de mitaines-tuques-foulards aux sans-abri de Montréal et Granby, cette étudiante en dernière année du baccalauréat en travail social à l'UQAM présente à 29 ans une feuille de route bien garnie en matière d'engagement bénévole.

La Cellule, qui propose autant du troc — « J'ai par exemple déjà échangé des outils de mon voisin contre de l'aide pour son aménagement paysager » — que des ateliers de couture, entre autres, compte 600 personnes sur son groupe Facebook privé. « On a tous à cœur de réduire notre consommation pour des raisons sociales ou écologiques », indique Mme Desmarais, qui a fondé ce regroupement, car elle se sentait un peu seule dans cette aventure postconsommation.

« Audrey est prête à donner de son temps pour partager avec les autres et avoir un impact positif sur la communauté, témoigne Véronique Beaulieu, une de ses amies. Elle donne beaucoup, naturellement. Il faudrait plus de gens comme elle. »

Audrey aura effectivement besoin d'aide, car elle ne pourra pas concilier la fin de ses études avec du bénévolat à temps plein. « Les gens pensent que le bénévolat nécessite beaucoup d'heures, mais c'est plus simple qu'on pense », assure-t-elle, invitant les curieux à prendre contact avec elle.

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE



DES COURTIERS À VOTRE ÉCOUTE
Trouvez l'acheteur **vous-même** et on s'occupe de tout pour **2%**.

L'ÉQUIPE Béliveau
450 994-3795 • • 180 St-Antoine Nord, Granby
SERVICE BILINGUE

5381570



Mélissa Dion Des Landes (à gauche) prendra part à la comédie à sketchs *Chassé-croisé*, aux côtés de Martin Gougeon (aussi l'auteur et metteur en scène de la pièce), de Patrick Golau et d'Andrée-Anne Lacasse. — PHOTO MAXIME THIBODEAULT

THÉÂTRE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Mélissa Dion Des Landes de retour cet été



MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Mélissa Dion Des Landes effectuera un grand retour sur les planches du Théâtre de l'Ancien presbytère cet été.

Elle prendra part à la comédie à sketchs *Chassé-croisé*, aux côtés de Martin Gougeon (aussi l'auteur et metteur en scène de la pièce), de Patrick Golau et d'Andrée-Anne Lacasse.

« C'est drôle parce que j'ai enseigné à Andrée-Anne, j'étais sa professeure de diction et de techniques vocales, et je l'ai toujours trouvé excellente. Je suis bien heureuse de jouer une première fois avec elle cet été », fait remarquer la comédienne.

La dernière fois qu'on avait vu Mélissa Dion Des Landes au Théâtre de l'Ancien presbytère, c'était en 2015, dans la pièce *C'est à ton tour !* Si elle s'est absentée durant quatre ans, ce n'est ni par manque de rôles à sa mesure, ni faute d'envie, mais bien pour une question de temps. Et de priorités.

« J'ai eu deux enfants, j'ai fait de ma famille ma priorité. Ce n'est pas le goût qui manquait, mais je n'étais pas prête à ne pas voir les petits trois ou quatre soirs par semaine », dit celle qui est également animatrice à MaTV ainsi qu'à la radio m^{105} et qui enseigne au Cégep de Saint-Hyacinthe.

« Il n'a jamais été question de tourner la page de l'Ancien presbytère, enchaîne-t-elle. Pour moi, c'était clair dès le début que ce n'était qu'une pause temporaire pour me consacrer à d'autres choses pendant que ça passait. La petite enfance, ça ne dure vraiment pas longtemps. Il faut la prendre quand elle passe ! »

> **« Il n'a jamais été question de tourner la page de l'Ancien presbytère »**
>
> — Mélissa Dion Des Landes

COMÉDIE À SKETCHS

Aujourd'hui, ses enfants sont âgés de 3 et 5 ans. « Ils sont plus vieux, ils comprennent plus de choses. J'ai d'ailleurs signifié à Martin assez tôt dans le processus que je voulais jouer cet été, s'il avait quelque chose pour moi. »

Mélissa Dion Des Landes est d'autant plus contente de réintégrer le rang des comédiens de l'Ancien presbytère dans une comédie à sketchs qui lui rappelle de bons souvenirs. « J'étais de la distribution de la toute première production, et c'était une pièce du même genre. C'est un peu un retour à mes amours du début... », se souvient-elle.

Chassé-croisé, c'est « une succession de rencontres improbables, inattendues et loufoques », décrit-on. Les quatre comédiens incarneront une trentaine de personnages, dont un commis de quincaillerie qui répare les couples, une mariée qui doute de l'engagement et un croque-mort confronté à la vie. « Certains de ces personnages reviendront, d'autres ne feront que passer. Comme dans la vraie vie », illustre Mélissa. « C'est une comédie très humaine. »

Comme nous tous, mais avec une raison de plus, la comédienne a donc très hâte à l'été. « J'ai hâte de retrouver ma gang, de rebaigner dans l'ambiance de l'Ancien presbytère, de renouer avec le public. Je n'ai aucunement peur, je ressens juste une espèce de fébrilité vraiment l'*fun* », dit-elle.

Elle a également hâte de nous présenter son nouveau *talk-show* estival, qui sera présenté sur les ondes de MaTV, glisse-t-elle. « On va tourner les six épisodes en juillet. On recevra sur le plateau un invité d'ici par émission, et il se fera gâter », laisse-t-elle entendre, sans pouvoir en dire davantage pour l'instant.

Vivement que le beau temps et la chaleur s'installent !

Chassé-croisé sera présentée au Théâtre de l'Ancien presbytère du mercredi au samedi, du 28 juin au 24 août. Les billets seront mis en vente ultérieurement.

RÉSULTATS DU : MERCREDI 10 AVRIL 2019

LOTO QUÉBEC

Lotto 6/49 : 10 16 23 38 39 48 — compl. 33
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
72329059-02

Québec 49 : 04 13 23 36 39 47 — compl. 19

Extra : 7458009

La poule aux œufs d'or

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
173077	542252 (décomposables)	012330
159367	595057 (non décomposables)	909755

Numéros «Télé»

Tout ou rien : 02 03 05 06 11 12 13 15 17 18 20 24

Quotidienne : 2 58 3 423 4 9967

Lotto Poker : 3♢ 3♠ 10♠ V♢ R♠

Banco — **Turbo x 1** : 11 12 14 18 19 / 25 26 28 29 31 / 45 47 49 52 55 / 59 61 64 66 70

Sprint : 02 30 34 46 47

Lotto-D : 5 4 3 2 5 5 3 1

Triplex : 05 07 22 24 31

Astro : Jour 15 - Mois JUIN - Année 84 - Signe BÉLIER

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com



5381562



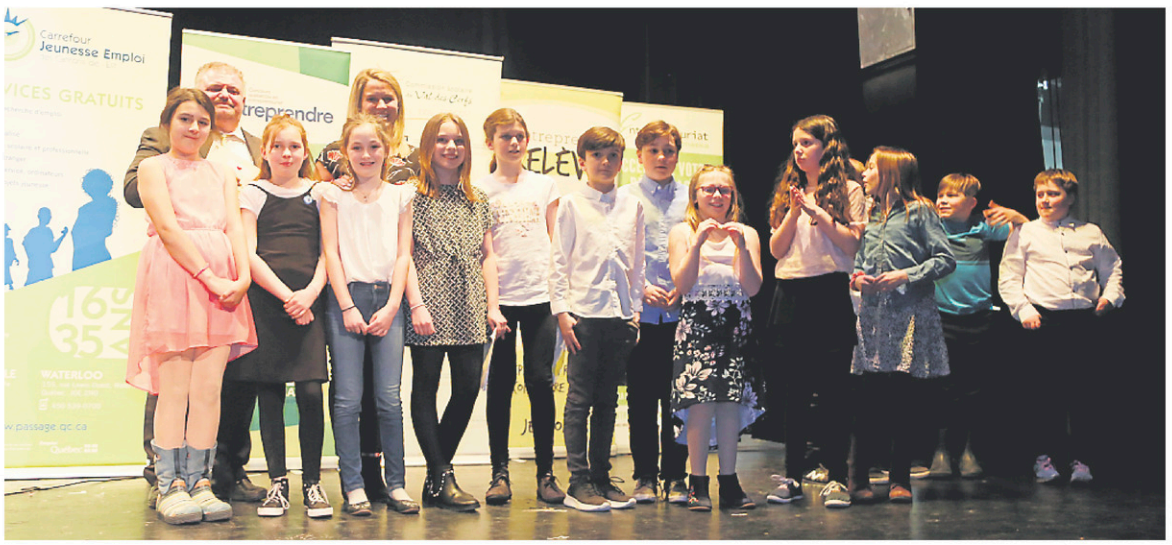
5367964

21e DÉFI OSENTREPRENDRE

La fibre entrepreneuriale des jeunes célébrée

ROXANNE CARON
roxanne.caron@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les lauréats du volet « Entrepreneuriat étudiant » ont été honorés mercredi soir à l'école de la Haute-Ville, lors de la 9e Fête de l'entrepreneuriat. Onze jeunes lauréats se rendront par ailleurs à l'étape régionale du 21e Défi OSEntreprendre.



Les gens présents à l'événement ont pu se prononcer en votant pour leur kiosque coup de cœur. Le projet Des collations pour tous! de l'école Saint-François-d'Assise est finalement celui qui a conquis le public. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

Pas moins de 108 projets ont été déposés cette année, comparativement à 65 l'année dernière. Une augmentation de 66 %.

Près de 2000 élèves de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) du préscolaire, du primaire, du secondaire et du programme de formation à l'intégration sociale du CRIF ont participé sur les territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Le jury — composé de Danièle Girard, directrice adjointe à l'école de la Chantignole, de Simon Brasseur, directeur adjoint à l'école Joseph-Hermas-Leclerc, et de Claire Ouellet, conseillère pédagogique et responsable au niveau local du concours — a évalué les projets. Il s'est basé sur l'originalité, les retombées, la description du projet, les étapes de réalisation, la mobilisation, l'envergure du projet et l'appréciation globale. Les projets devaient obtenir la note de passage pour se qualifier.

Claire Ouellet mentionne que pour réaliser leur idée, les étudiants ont entre autres eu accès à l'Escouade entrepreneuriale qui est à la disposition des élèves afin de partager leur histoire et leur savoir. L'organisme J'entreprends la relève était également présent pour guider les jeunes.

DE NOMBREUX PROJETS

Mme Ouellet remarque que les projets soumis cette année tournent surtout autour de l'alimentation, l'environnement et la récupération.

« Les élèves sont sensibilisés à l'environnement, ça leur tient à cœur, dit-elle. Il y a vraiment de tout. On va du (projet) Vinaigre de cidre qui récupère des pommes sauvages, (à celui de) Loup arctique qui donne des cours de ski de fond. D'autres récupèrent des boutures pour leur école tandis que les Robins des bois récupèrent le bois » énumère-t-elle.

Lors de la 9e fête de l'entrepreneuriat, deux projets développés par des jeunes en adaptation scolaire de l'école secondaire L'Envolée ont été sélectionnés : Les Robins des bois et Salon l'Envolée vers l'Art. Les élèves du Salon l'Envolée vers l'Art ont voulu faire découvrir les talents de Granby. Selon les jeunes entrepreneurs, l'entraide et la confiance sont la clé du succès en entrepreneuriat.

Wood Go Entreprise et Épatasse, deux entreprises nées à l'école Joseph-Hermas-Leclerc, ont de leur côté été choisies pour se rendre à la finale régionale. Les adolescents derrière Épatasse ont choisi de faire des tasses personnalisées. « On voulait toucher le côté créatif de l'équipe », a mentionné Juliette, la présidente du projet.

Puis, l'école primaire Saint-Jean a eu le prix coup de cœur pour Boutures & semis vers un jardin pédagogique. Les jeunes ont pensé prendre part au projet de verdissement de leur école. « On a bien divisé les tâches selon les forces de chacun », a dit la jeune Eugénie.

Le travail de quatre groupes d'élèves de l'école primaire Saint-François-d'Assise de Frelishburg a été souligné. Il s'agit de Vinaigre de cidre de pommes, Des collations pour tous! et Arti-bois, qui se rendront à la finale régionale. Sac cadeau Écolo! a été choisi pour le prix hors-concours et il se qualifie ainsi pour la finale locale.

Deux entreprises de l'école primaire Saint-Léon de Cowansville — Le loup arctique et La musique qui nous ressemble, nous rassemble! — pourront eux aussi se rendre à la finale régionale le 24 avril.

À Dunham, ce sont des élèves derrière la Boîte à lunch Zéro déchets qui ont été nommés lauréats.

Des étudiants en adaptation scolaire de l'école Jean-Jacques-Bertrand à Farnham ont quant à eux reçu le prix coup de cœur pour la cuisine, c'est notre affaire!

Finalement, le professeur Stéphane Nadon, enseignant au CRIF et responsable d'un groupe de 16 jeunes qui vivent avec une déficience intellectuelle, a pris la parole pour expliquer le projet qui leur permettra de se rendre à la finale régionale. Les élèves pèsent, moulent et ensachent du café pour leur projet Café équibio. Le café est remis à l'Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU), qui en assure la vente.

KIOSQUE COUP DE COEUR

Douze projets avaient leur kiosque d'exposition sur place. Pour une première fois depuis neuf ans, les gens présents à l'événement ont ainsi pu se prononcer en votant pour leur kiosque coup de cœur. Le projet Des collations pour tous! de l'école Saint-François d'Assise est finalement celui qui a conquis le public.



5381989

SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

Un conseiller éjecté du caucus

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY — Le torchon brûle entre un conseiller municipal de Saint-Alphonse-de-Granby, Mathurin « Happi » Keundjeu, et les autres élus.

Le représentant du siège #2 a été éjecté du caucus, confirme le maire de la municipalité de quelque 3200 citoyens, Marcel Gaudreau. M. Keundjeu siège désormais en tant qu'indépendant et n'est plus admis aux réunions des élus, tout comme il ne chapeaute plus de dossiers de la Ville.

M. Gaudreau explique cette décision — approuvée par tous les autres conseillers, souligne-t-il — par le comportement « inapproprié » de l'élu de 49 ans, qui est aussi courtier immobilier.



« J'aurais aimé rester dans l'équipe, mais je ne suis pas mauvais joueur », dit le conseiller municipal Mathurin « Happi » Keundjeu, qui qualifie son expulsion de « pas nécessairement négative ». — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

RESPECT

Il refuse d'être plus précis, se limitant à dire que « M. Keundjeu a suivi un cours d'éthique, et après ça on aurait pensé qu'il aurait été capable d'être respectueux, mais ce qui s'est passé depuis plusieurs événements, ç'a été inapproprié et inadéquat dans son comportement ».

La décision n'aurait pas de lien avec les récents démêlés judiciaires de l'élu, indique par ailleurs le maire. Au terme d'un procès, M. Keundjeu avait été trouvé coupable, en juin 2018, d'avoir attaqué un homme et frappé un chien à coups de pelle, des infractions pour lesquelles il a bénéficié d'une absolution conditionnelle.

M. Keundjeu a fait part de la décision du conseil via la page Facebook « Familles de Saint-Alphonse-de-Granby », ce qui fait dire à M. Gaudreau qu'il « essaie d'aller chercher des points » auprès du public, « mais moi, je n'embarque pas là-dedans ».

Le maire mentionne aussi qu'un litige est en cours concernant M. Keundjeu, mais sans en dire davantage. « Il y a des avocats là-dedans, j'aime autant pas aller là, dit-il.

« Il [M. Keundjeu] va prendre une direction, et si ça fonctionne, il va reprendre ses dossiers. »

SECRET

De son côté, Mathurin « Happi » Keundjeu reconnaît qu'il en a « peut-être fait un peu trop » au sein du caucus. « Sur une dizaine de points apportés au conseil, ça se pouvait que j'en apporte quatre, dit-il. C'est peut-être pour ça. Mais j'apporte poliment mes points de vue. »

Il refuse d'en dire plus, alléguant être « tenu par le secret du caucus » duquel il ne fait plus partie, et dit respecter la décision du maire ainsi que son droit « d'avoir une équipe qui répond à ses aspirations ».

« Il a une prérogative et M. Gaudreau est un maire qui travaille très bien. On voit comment Saint-Alphonse se porte. »

Est-il mécontent ? « Je ne saurais dire », dit M. Keundjeu. « J'aurais aimé rester dans l'équipe, mais je ne suis pas mauvais joueur. Je n'ai jamais rejeté de projet et je suis toujours à l'écoute des citoyens et de mes collègues autour de la table. »

Il qualifie son expulsion de « pas nécessairement négative » puisque cela ne l'empêchera pas « d'apporter des points de citoyens au conseil ». « Mais ça me laisse moins de temps d'analyse », concède-t-il.

EN BREF

Incendie dans une grange à Marieville

Une grange convertie en garage résidentiel a été détruite par les flammes, jeudi à Marieville. En fin d'avant-midi, le propriétaire est allé dans son garage pour ranger quelque chose et, en sortant, il a senti une odeur de fumée. Le feu s'était déclaré dans un coin de la grange, explique Robert Dubuc, directeur du service de sécurité incendie de Marieville. Son équipe a été avisée peu avant 11 h 30. En se rendant sur le chemin du Ruisseau St-Louis Est, le panache de fumée était déjà bien visible pour les sapeurs, qui n'ont rien pu faire pour sauver les biens. « C'était un embrasement généralisé. On a protégé la maison qui était à une vingtaine de pieds. Puisque c'est un milieu rural, j'ai demandé Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Rougemont en entraide avec des citernes et des hommes. » L'incendie a été contrôlé avant 13 h par les 25 pompiers à l'œuvre. La cause du brasier n'a pas été identifiée, mais M. Dubuc et son homologue de Saint-Césaire, qui s'est penché sur la question, écartent le geste volontaire. Le garage, qui contenait un petit tracteur et un VTT, est une perte totale. **CYNTHIA LAFLAMME**

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca

facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest

TU ES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI? TU CHERCHES UNE ENTREPRISE POUR UN STAGE?

Emplois & recrutement Granby 2019

MERCREDI, LE 24 AVRIL, on se donne rendez-vous!
Centre des congrès Hôtel le Castel, **901, RUE PRINCIPALE À GRANBY DE 13 H À 17 H**

RENCONTRES PERSONNALISÉES AVEC LES EMPLOYEURS DE GRANBY ET RÉGION
Une centaine de postes / secteurs : industriel, santé et services

PRÊT POUR Travailler maintenant?



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 16 AVRIL
Pour tous les détails et informations :
GRANBY-PROFITEZ.COM

Une initiative de : Granby Industriel
Fier partenaire Desjardins

5392116

COLLOQUE «OSEZ EMPLOYER LA DIFFÉRENCE»

L'inclusivité comme critère d'embauche



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — «Je la voulais. Je voulais le cerveau qui est assis dans ce fauteuil», a lancé Geneviève Ledoux avec humour au sujet de sa collègue Martine. La coordonnatrice du Groupe d'animation populaire en habitation ne considère pas qu'elle travaille avec une fille handicapée lorsqu'elle pense à sa technicienne comptable. Pour elle, sa collègue est la meilleure dans ce qu'elle fait, peu importe sa différence, et c'est ce qu'elle est venue plaider dans le cadre du colloque «Osez employer la différence», organisé jeudi par la Dynamique des Handicapés de Granby et région (DHGR).

«Je suis la bébitte qui a osé engager une fille avec un DEC en finances, mais qui se déplace en fauteuil roulant», a affirmé d'emblée la gestionnaire, qui a témoigné avec aplomb du bonheur de travailler quotidiennement avec Martine Bédard.

«Allais-je vraiment me priver, dans les 25 CV reçus, et parmi les huit entrevues que j'ai faites, de LA candidate idéale pour nous? Non, ça ne me tentait pas», a-t-elle poursuivi.

Selon Mme Ledoux, il est possible d'accroître l'intégration des personnes en situation de handicap en milieu de travail. Il suffit de faire preuve de résilience. «Il y a des processus, il y a de l'aide, c'est faisable. Je suis venue vous montrer que c'est possible.», a-t-elle déclaré.



Pour Geneviève Ledoux, sa collègue Martine est la meilleure dans ce qu'elle fait, peu importe sa différence. — PHOTO MARIE-ÈVE MARTEL

Le grand besoin en main-d'oeuvre des entreprises constitue une opportunité incontournable pour intégrer les personnes en situation de handicap en milieu de travail. Portant sur le sujet, le colloque de jeudi constituait le troisième volet d'une trilogie de journées annuelles de sensibilisation. En 2017, l'événement portait sur l'accessibilité physique des lieux. L'an dernier, l'intégration des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage était à l'ordre du jour.

L'employabilité des personnes en situation de handicap en était la suite toute naturelle, explique Marie-Christine Hon, coordonnatrice de la DHGR. En ouverture, celle-ci a plaidé pour une plus grande ouverture. «La différence, ce n'est pas seulement la discrimination. C'est aussi la richesse de l'autre, un voyage au coeur de la diversité et l'exploration des facettes de notre humanité», a-t-elle affirmé.

LES BIENFAITS D'UN EMPLOI

Plusieurs intervenants ont souligné les bienfaits d'avoir un emploi sur le développement personnel des individus. «Avoir un emploi permet d'obtenir un revenu qui nous préserve de la précarité financière, nous écarte de l'isolement et contribue à la réalisation de nos projets de vie», a fait valoir Ophélie Sylvestre, directrice des interventions sectorielles stratégiques pour l'Office des personnes handicapées du Québec.

«La réduction des inégalités, notamment par l'inclusion, améliore les conditions, mais aussi l'espérance de vie des personnes», a pour sa part plaidé Roxana Cledon, organisatrice communautaire à la Direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie. Elle ajoute que non seulement un emploi donne accès à un meilleur revenu, mais permet aussi « la construction d'une estime de soi et de son identité».

En contrepartie, les personnes intégrées ont beaucoup à offrir aux organisations qui osent la différence. «Le besoin de reconnaissance est un moteur d'implication», a poursuivi Mme Cledon.

MAXIMISER L'INTÉGRATION

Beaucoup de chemin a été fait pour permettre une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail, par exemple l'implantation de cibles d'embauche au gouvernement, des mesures de soutien en milieu scolaire et la bonification de subventions visant à adapter les milieux de travail, a souligné Ophélie Sylvestre.

«Souvent on perçoit [le changement à mettre en place] plus gros que ça ne l'est réellement. Les adaptations requises sont souvent minimes ou moins importantes qu'on s'y attend, explique-t-elle. C'est un aspect à considérer lorsqu'on soutient les entreprises.»

Un constat qu'a confirmé Philippe Labelle, coordonnateur du Programme d'intégration pour les étudiants en situation de handicap à l'Université de Sherbrooke. «Il y a plein de choses novatrices qui ont été mises en place depuis quelque temps. L'accessibilité devient de plus en plus universelle», a-t-il souligné.

Dans une présentation bourrée d'humour, le conférencier a énuméré nombre d'exemples de réussite, autant d'intégration scolaire que d'intégration professionnelle.

Il reste évidemment des obstacles pour maximiser l'intégration des personnes avec un handicap. La solution passe indubitablement par une concertation de tous les acteurs concernés, a soutenu le directeur de Pleins Rayons, Stephan Marcoux, qui a développé un plan d'action pour améliorer l'embauche inclusive dans la province.

«Il faut travailler ensemble, a-t-il martelé. Plusieurs ministères, comme celui de l'Éducation, celui du Travail, des Transports et celui de l'Emploi et de la solidarité sociale doivent se concerter. Par exemple, j'ai plein de gens que je pourrais placer en emploi, mais qui n'ont pas accès à du transport. La solution doit être globale.»

«Le futur de l'embauche inclusive passe par des *coachs* en employabilité et des éducateurs spécialisés pour soutenir le personnel autiste, avec une déficience intellectuelle ou une maladie mentale», a-t-il ajouté.



Le colloque de jeudi constituait le troisième volet d'une trilogie de journées annuelles de sensibilisation. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

L'exemple inspirant de Pleins Rayons

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le cofondateur et directeur général de Pleins Rayons, Stephan Marcoux, a inspiré les participants du colloque «Osez employer la différence» avec le modèle unique et novateur de l'organisme d'insertion sociale de Cowansville.

«La différence? Il n'y en a pas de différence. On doit inclure», a-t-il lancé d'emblée, se méritant la première de plusieurs salves d'applaudissements.

Parmi les 12 projets d'économie sociale développés au sein de Pleins Rayons, M. Marcoux a choisi de parler de la fabrication de nichoirs d'oiseaux, dont des centaines sont maintenant installés dans plusieurs vignobles, vergers et jardins de Brome-Missisquoi.

Avec des impacts concrets: «juste au Vignoble de l'Orpailleur, les 45 nichoirs sont occupés à 80% et en trois ans, ça a permis de diminuer de 70% le taux d'insecticide utilisé», a illustré le directeur général.

«Ça démontre quelle différence il est possible de faire dans la communauté, pour ces gens-là, a-t-il renchéri. Ils ont une déficience intellectuelle, ils sont autistes, mais ce sont eux la cause de ce beau projet-là : ils ont construit, vendu, installé et supervisé les nichoirs.»

CROISSANCE

Depuis trois ans, pas moins de 26 protégés de Pleins Rayons ont décroché un emploi, dont quatre à temps plein. «On leur donne la confiance et ce qui leur manque pour être capables d'aller se chercher une *job*», s'est réjoui M. Marcoux.

D'ailleurs, la demande pour les services de l'organisme ne cesse de croître, ce qui confirme son cofondateur dans son désir d'implanter Plein Rayons dans toutes les régions du Québec.

Granby devrait d'ailleurs être la prochaine terre d'accueil de l'organisme, et ce aussi tôt que l'an prochain.



Le cofondateur et directeur général de Pleins Rayons, Stephan Marcoux, a inspiré les participants du colloque avec le modèle unique et novateur de l'organisme d'insertion sociale de Cowansville. — PHOTO MARIE-ÈVE MARTEL

NOMINATIONS AU GALA DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

1991 et *À tous ceux qui ne me lisent pas* en tête

ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

Même si *1991* de Ricardo Trogi domine avec pas moins de 16 nominations en vue des Iris, le gala du cinéma québécois, le percutant *À tous ceux qui ne me lisent pas* n'est pas en reste avec 12 mentions.

Produit par micro_scope et la Granbyenne d'origine Kim McCraw (*Monsieur Lazhar, Incendies*), le long métrage de Yan Giroux est notamment cité dans les trois catégories de pointe (meilleur film, réalisateur et scénario) aux côtés du film de Trogi ainsi que du très beau *Une colonie* de Geneviève Dulude-DeCelles (nommés 9 fois).

Mentionnons également que *La Chute de Sparte*, produit par la Gardangeoise d'origine Sonia Despars et sa boîte Parallaxes, a été retenu dans trois catégories. L'acteur principal, le jeune Lévi Doré, figure notamment dans la catégorie Révélation de l'année.

La Chute de Sparte, produit par la Gardangeoise d'origine Sonia Despars et sa boîte Parallaxes, a aussi été retenu dans trois catégories.

Logiquement, Jean-Carl Boucher, l'alter ego de Trogi, fait partie des cinq candidats à l'Iris du meilleur acteur. Il aura toutefois fort à faire pour ravir le titre à Martin Dubreil, renversant dans la peau du poète Yves Boisvert dans *À tous ceux...*, voire à l'interprétation sensible de Théodore Pellerin dans *Genèse*.

Du côté féminin, on voit mal qui pourrait ravir la palme à Brigitte Poupart pour son intense interprétation dans *Les salopes ou le sucre naturel de la peau* (dont c'est la seule nomination...). Peut-être Debbie Lynch-White dans le rôle de *La Bolduc*, dans le film du même nom.



Produit par micro_scope et la Granbyenne d'origine Kim McCraw (*Monsieur Lazhar, Incendies*), *À tous ceux qui ne me lisent pas* de Yan Giroux est notamment cité dans les trois catégories de pointe (meilleur film, réalisateur et scénario).

Il sera intéressant de voir si Sandrine Brisson sera capable de répéter son exploit d'il y a neuf ans pour la palme de la meilleure actrice de soutien pour son rôle percutant de Claudette, la « mère » de Ricardo dans *1991*. Larissa Corriveau, dans *Répertoire des villes disparues*, et Céline Bonnier, dans *À tous ceux...*, font aussi figure de favorites.

Alexandre Nachi, le « père » de Ricardo, est aussi nommé du côté masculin.

CATÉGORIE ÉLARGIE

Pour le meilleur film, le Gala a poursuivi l'élargissement amorcé l'an dernier. Cette catégorie est la seule qui ne se limite pas à cinq films. Ce sont donc sept nommés qui s'y retrouvent, ce qui permet un équilibre entre le cinéma d'auteur (*À tous ceux..., Genèse, La grande noirceur*) et plus populaire (*1991* et *La Bolduc*).

C'est donc Philipe Lesage, pour *Genèse*, et François Bouvier, pour *La Bolduc*, qui ont été écartés de la catégorie de la meilleure réalisation. Denis Côté, pour *Répertoire des villes disparues*, et Maxime Giroux, pour *La grande noirceur*, ont prévalu, un choix logique compte tenu de la grande qualité formelle de leur long métrage respectif.

Double surprise dans la catégorie du meilleur scénario : *Avant qu'on explose* d'Eric K. Boulianne, et *Origami*, d'André Gulluni et Claude Lalonde, seront dans la course. Mais la sensibilité de la plume de Geneviève Dulude-DeCelles pour *Une colonie* est difficile à battre.

Parlant de ce touchant long métrage, soulignons que ses trois jeunes acteurs (Émilie Bierre, Jacob Whiteduck-Lavoie et Irlande Côté) sont sur la ligne de départ pour la Révélation de l'année.

GRAND PERDANT

Le grand perdant de ce gala 2019, puisqu'il y en a toujours, est certainement *La disparition des lucioles* de Sébastien Pilote, qui n'apparaît pas dans le triumvirat de pointe. Ses deux acteurs principaux, Karelle Tremblay et Pierre-Luc Brillant (qui pourrait causer une surprise), sont toutefois en lice. Dans une moindre mesure, on peut citer *La chute de l'empire américain* de Denys Arcand, nommé seulement quatre fois.

Parmi ces nominations, mince consolation, celle du prix du public, qui pourra aussi voter pour *1991*, *La Bolduc*, *La course des tuques* et *La disparition des lucioles*.

Le gagnant sera dévoilé le soir du gala, tout comme celui de la nouvelle catégorie du meilleur premier film. Dans ce dernier cas, ce sera toutefois un jury qui déterminera le gagnant parmi 18 œuvres.

Le gala, animé de nouveau par Guylaine Tremblay et Édith Cochrane, sera télédiffusé à Radio-Canada le 2 juin, à 20 h.

Pour la liste complète des nommés : gala.quebeccinema.ca.

— Avec Marie-Ève Lambert



5393482



5381365



5378634



5385851

politique

Déposé, puis retiré

Le mémoire d'un organisme suprémaciste blanc à la commission des relations avec les citoyens



IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

La commission des relations avec les citoyens a retiré jeudi, deux jours après l'avoir déposé, le mémoire d'un organisme suprémaciste blanc à l'occasion de l'étude détaillée du projet de loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes. Tous partis politiques confondus, les 14 membres de la commission ont finalement décidé à l'unanimité de retirer le mémoire qui contenait des propos non parlementaires.

Déposé par la Fédération des Québécois de souche, un organisme fondé par l'ancien skinhead néonazi Maxime Fiset, le mémoire félicitait d'abord le gouvernement du Québec de s'être attaqué à la révision du système d'immigration. La Fédération y indiquait que le renouvellement des générations et la progression démographique du Québec devaient d'abord provenir d'un relèvement de la natalité et que l'immigration ne devrait avoir qu'un rôle d'appoint.

Insistant aussi pour que les Québécois de souche demeurent majoritaires, la Fédération plaidait pour une réduction du nombre annuel d'immigrants permanents tout en privilégiant les immigrants provenant de peuples francophones d'Europe ou de la « diaspora canadienne-française ou acadienne », puis des autres peuples européens et des « communautés ayant des affinités culturelles avec le Québec comme les chrétiens d'Orient ». La Fédération estimait aussi que dans le cas des arrivants provenant de peuples, de communautés et de groupes ayant des affinités ethniques ou culturelles étroites avec les Québécois, l'intégration devrait prendre la forme d'une assimilation complète.

« La pratique veut que la présidence de la commission dépose les mémoires d'organismes ou de personnes qui n'ont pas été entendus ou n'ont pas été invités par la commission à participer à la consultation publique. Dans ce cas-ci, la présidence a déposé le mémoire, mais certains membres ont fait remarquer qu'il pouvait contenir des propos non parlementaires. D'un commun accord, les 14 membres de la commission ont confirmé à l'unanimité le retrait du mémoire », a expliqué Maxime Perreault, coordonnateur à la procédure parlementaire aux commissions, en fin d'après-midi jeudi.

RÉACTIONS

L'apparition du mémoire sur la page de la commission des relations avec les citoyens avait fait sursauter Maxime Fiset, maintenant repenti et qui travaille au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. M. Fiset s'était dit extrêmement surpris de voir un rapport de l'organisation qu'il a fondée en 2007 sur le site de l'Assemblée nationale. Toute la journée, les politiciens des différents partis avaient d'ailleurs dû répondre aux questions des journalistes à l'Assemblée nationale.

Présidente de la commission, la caquiste MarieChantal Chassé avait simplement déclaré que c'était son rôle de déposer les mémoires reçus à la commission. Les autres députés avaient d'ailleurs refusé de lui lancer la pierre. Son collègue Simon Jolin-Barrette avait aussi argué que c'était la responsabilité de Mme Chassé de déposer le mémoire. « Tous les citoyens ont le droit de s'exprimer et d'interpeler les différents parlementaires », avait-il affirmé. « Je ne suis pas là pour qualifier la nature du contenu du mémoire », avait-il ajouté en point de presse.

Même s'il avouait ne pas avoir lu le mémoire, le co-porte-parole de Québec solidaire Gabriel Nadeau-Dubois avait de son côté affirmé n'avoir aucune sympathie pour la Fédération des Québécois de souche. « C'est un groupe extrémiste, un groupe d'extrême droite dont la contribution au débat n'est pas la bienvenue », avait-il affirmé, soulignant que le mémoire pouvait être rejeté à l'unanimité des membres de la commission, ce qui allait se produire quelques heures plus tard.



Présidente de la commission, la caquiste MarieChantal Chassé a simplement déclaré que c'était son rôle de déposer les mémoires reçus à la commission.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Le chef intérimaire du Parti québécois, Pascal Bérubé, abondait dans le même sens. « Je ne souhaite pas du tout m'associer à ce genre de personnes. Ce genre de propos doit être disqualifié. C'est le genre de mémoire qui, quant à moi, n'a pas sa place à l'Assemblée nationale. Laissons tomber les extrémismes comme la Fédération des Québécois de souche et William Steinberg [le maire de Hampstead qui avait associé le projet de loi sur la laïcité au nettoyage ethnique] et concentrons-nous sur les échanges constructifs. Moi, ce n'est pas la Fédération des Québécois de souche ni Steinberg qui vont m'influencer. »

Un gros coup de pub

Maxime Fiset, consultant au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, estime que la Fédération des Québécois de souche (FQS) voulait d'abord faire un gros coup de publicité en déposant un mémoire à l'occasion de l'étude détaillée du projet de loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes.

« Les gens de la FQS savaient ce qu'ils faisaient. Ils sont en contact avec d'autres organisations du genre comme Casapound, en Italie, et ils testent des choses que ces organisations ont essayées. Leur but était de faire pénétrer leurs idées dans les médias traditionnels. C'est un gros coup de pub et de visibilité, car ces gens n'avaient pas vraiment l'intention d'influencer la démocratie québécoise, du moins je ne le crois pas », signale M. Fiset, qui était heureux de voir le mémoire disparaître suite à la décision unanime des membres de la Commission des relations avec les citoyens.

« Le retrait est satisfaisant, mais j'espère qu'ils adopteront des règles pour éviter qu'une telle situation se reproduise », poursuit-il, avouant qu'il avait été très surpris de voir le mémoire apparaître sur le site web de l'Assemblée nationale. « Sur le coup, la mâchoire m'est tombée, mais j'étais convaincu qu'il y aurait un consensus à l'Assemblée nationale comme de quoi ce mémoire n'a pas d'allure. »

FONDATEUR DE LA FQS

Maxime Fiset connaît bien la FQS, qu'il a lui-même fondée en 2007 avant de quitter quelques années plus tard le milieu néonazi. Il avait même été trouvé coupable de propagande haineuse et condamné à respecter une période de probation de deux ans en plus de réaliser 150 heures de travaux communautaires pour avoir administré le site Web de la FQS. « Je sais qui est derrière ça. Les personnes qui ont pris la relève de la FQS quand je suis parti sont encore là. La FQS a absorbé le gang skinhead dont je faisais partie, le Sainte-Foy Krew, et la revue néonazie *Coups de Tête* », a-t-il indiqué.

« La FQS est une organisation suprémaciste blanche qui cherche à faire passer un discours suprémaciste blanc de la façon la plus *mainstream* possible. Ils veulent gagner en visibilité. Mais sur la nature de l'organisation, il n'y a aucune ambiguïté possible. Aucune », poursuit-il au sujet de l'organisme d'extrême droite.

M. Fiset comprend qu'on ne puisse interdire à un individu de déposer un mémoire, mais estime que les règles pourraient être plus sévères pour les organisations. « Imaginez si les Hells Angels déposaient un mémoire en commission parlementaire ! Dans le cas de la FQS, c'est quand même une organisation dont le fondateur a été condamné au criminel pour des gestes faits dans le cadre de ses fonctions », lance-t-il en faisant référence à ses crimes passés. « Les organisations devraient être obligées de montrer patte blanche en raison du risque que certaines tentent de se servir de l'Assemblée nationale pour propager leurs idées », termine M. Fiset.

IAN BUSSIÈRES



› LES LAURÉATS DE LA FINALE LOCALE DU DÉFI OSENTREPRENDRE DÉVOILÉS DANS ROUVILLE

Les gagnants de la finale locale du Défi OSEntreprendre dans Rouville ont été dévoilés mercredi soir lors d'une soirée tenue au restaurant L'Artisan de Saint-Mathias-sur-Richelieu. Dans la catégorie Commerce, le CF St-Paul Inc., à Saint-Paul-d'Abbotsford, s'est démarqué. La marievilloise Krystel Guèvremont Céramiste et Havre Vert Biologique S.E.N.C., de Saint-Mathias-sur-Richelieu, ont pour leur part remporté les honneurs dans leurs catégories respectives, soit Exploitation, transformation, production et Bioalimentaire. Les trois lauréats, qui se sont mérité des bourses totalisant 1500$ et une expérience de mentorat pour la prochaine année, seront finalistes au concours régional. Le volet national du concours se tiendra pour sa part en juin prochain. **MARIE-ÈVE MARTEL** — PHOTO FOURNIE PAR LA MRC DE ROUVILLE

Vous avez des infos?

N'hésitez pas à nous contacter en écrivant au ***redaction@lavoixdelest.ca***



5378868



5377266



5378631

HEURES SUPPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

La FIQ demande l'intervention du Tribunal

La Presse canadienne

Poursuivant son combat contre les heures supplémentaires obligatoires, la FIQ demandera vendredi au Tribunal administratif du travail d'ordonner aux gestionnaires des établissements de santé de mieux prévoir leurs horaires et leurs effectifs pour éviter d'y recourir.

Après sa Journée sans TSO (temps supplémentaire obligatoire), le 8 avril, la Fédération interprofessionnelle de la santé veut un plan à court, moyen et long termes pour résoudre le problème une fois pour toutes. La grande organisation syndicale de 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires et autres professionnelles en soins a ainsi déposé une requête devant le Tribunal pour lui demander de se pencher sur le fond du dossier, à savoir le recours trop fréquent au TSO.

Le Tribunal a donc convoqué vendredi les CIUSSS, les Centres hospitaliers universitaires, les syndicats affiliés à la FIQ et d'autres établissements du réseau.

« On veut qu'il force les employeurs à gérer adéquatement les horaires. Actuellement, la ministre (Danielle McCann) a donné certaines indications aux employeurs de tout faire (pour éviter le recours au TSO). Et on a passé un 8 avril relativement bien, mais il y a un 9, puis un 10, puis un 11. Et actuellement, il y a encore du TSO sur les unités de soins qui n'est pas toujours nécessairement dans des situations urgentes et exceptionnelles », a lancé le vice-président de la FIQ, Jérôme Rousseau.

Le Tribunal était déjà intervenu dans ce dossier, de sa propre initiative, après que la FIQ eut annoncé le 2 avril qu'elle allait tenir une journée sans TSO le 8. Il voulait ainsi s'assurer que le public ne serait pas privé des soins et services auxquels il a droit, dans le cadre de cette action concertée menée par la FIQ. Et c'est aujourd'hui ce même but — les services dus au public — qui est invoqué par la FIQ dans sa requête au Tribunal.

Conflit entre Québecor et Bell: pas de trêve

JEAN-FRANÇOIS CODERRE
La Presse

Incapables de s'entendre malgré le travail de conciliation d'un juge de la Cour supérieure, Bell et Québecor ont écarté la trêve offerte jeudi par cette dernière. Le signal de TVA Sports restera donc inaccessible aux abonnés de Bell au moins jusqu'à vendredi.

Réunis au palais de justice de Montréal pour débattre d'une demande d'injonction déposée par Bell, les avocats de Québecor avaient proposé à ceux de Bell une trêve jusqu'au 23 avril prochain. Québecor proposait de rétablir le signal de TVA Sports dès 18 h jeudi soir.

Les deux parties se seraient ensuite lancées dans une séance de médiation intensive de quatre jours, avec le CRTC, à compter de lundi prochain.

Bell acceptait l'idée d'une médiation, mais exigeait que les engagements de Québecor soient consignés dans une ordonnance rendue par le juge, ce qu'a refusé Québecor. Cette ordonnance aurait aussi dû imposer à Québecor de cesser, durant cette période, ses publicités négatives à l'endroit de Bell. Québecor ne s'est pas prononcée sur cette possibilité.

> Les avocats de Québecor avaient proposé à ceux de Bell une trêve jusqu'au 23 avril prochain. Québecor proposait de rétablir le signal de TVA Sports dès 18 h jeudi soir

Les deux parties se retrouveront donc devant le tribunal vendredi matin, pour discuter du fond de la demande d'injonction de Bell.

TVA CONVOQUÉE PAR LE CRTC

Par ailleurs, TVA a été convoquée mercredi prochain dans les locaux du CRTC à Gatineau.

L'organisme tiendra une audience « afin de déterminer si Groupe TVA inc. (TVA) contrevient ou a contrevenu à l'article 15 (1) du Règlement sur les services facultatifs (le Règlement) en retirant le signal de TVA Sports de la distribution par Bell Canada (Bell) et ses entreprises affiliées, ou en interférant avec le signal de manière à empêcher les consommateurs canadiens de visionner le service. »

TVA devra y « démontrer les raisons pour lesquelles une ordonnance ne devrait pas être émise exigeant que le titulaire se conforme à l'article 15 (1) du Règlement en tout temps au cours du différend avec Bell, ainsi que les raisons pour lesquelles le Conseil ne devrait pas suspendre la licence de radiodiffusion en vertu de l'article 9 et 24 de la Loi ».

Compte tenu du sérieux de la situation, écrit le CRTC, TVA devra être représentée par ses dirigeants.

Une porte-parole de l'organisme a indiqué qu'il appartenait à l'entreprise de déterminer qui seraient ces dirigeants.

ÉCONOMISEZ
125$
SUR VOS VERRES
PROGRESSIFS
HAUTE TECHNOLOGIE



Verres progressifs sélectionnés. Du 1er avril au 31 mai 2019.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

OPTO RÉSEAU

800, rue Principale
GRANBY
450.915.3222

4545, rue Foster
WATERLOO
450.539.3555

Dre Mélanie Beaudry, Dre Marie-Michelle Clair, Dre Isabelle Journet,
Dr Gilbert Fortier et Dre Noëmie Larouche, optométristes

5377337

TOURNÉE VERS L'AVENIR DEPUIS 1924

JEAN CARON
PROPRIÉTAIRE

puits CHARLES caron

568. DESJARDINS.GRANBY

PUITS ARTÉSIENS
POMPES À EAU
ANALYSE D'EAU
HYDROFRACTURATION
TRAITEMENT D'EAU

450 378.2919

ESTIMATION GRATUITE



puits caron, com

5367953

Taxis: Bonnardel finalement ouvert à augmenter l'indemnisation

Le gouvernement Legault ne ferme plus la porte à augmenter son indemnisation de 500 millions $ à verser aux propriétaires de permis de taxi lésés par son projet de déréglementation. Le ministre des Transports, François Bonnardel, avait pourtant toujours dit que cette offre était finale. Jeudi toutefois, au deuxième jour de la commission parlementaire sur son projet de loi 17 sur la déréglementation du transport de personnes, il a fait savoir qu'il souhaitait recevoir des contre-offres de l'industrie du taxi. La veille, plusieurs organismes l'avaient prié de la dédommager correctement. Les permis de taxi achetés à fort prix, parfois plus de 100 000 $ ou 200 000 $, ne vaudront plus rien après la déréglementation et c'est pour cette raison que les propriétaires de permis exigent une indemnisation pleine et entière. Ils réclament 1,3 milliard $, soit la valeur totale de leurs permis avant la dévaluation causée par l'arrivée de la multinationale Uber, donc bien plus que les 500 millions $ offerts par le gouvernement. Questionné avant d'entrer en commission parlementaire sur son ouverture à bonifier l'enveloppe d'indemnisation, M. Bonnardel a répondu : « On attend les propositions de l'industrie. » La question portait précisément sur l'indemnisation, et non sur la hausse du régime de redevances prévu de 0,20 $ par course, à laquelle le ministre avait déjà consenti la veille, pour un fonds de modernisation de l'industrie. En Chambre le matin même, il avait reproché aux représentants de l'industrie de ne pas vouloir négocier. L'opposition officielle a pour sa part accusé le gouvernement caquiste de vouloir discuter des modalités de versement des indemnités avant que de discuter du montant à indemniser. Le Parti libéral exige une indemnisation complète des propriétaires de permis de taxi.

LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF

RAPPORT SUR LES PESTICIDES

Le gouvernement caquiste refuse de s'engager

Le gouvernement Legault a refusé de s'engager à donner suite à un rapport de 2016 qui proposait des solutions de remplacement aux pesticides. Le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, a blâmé le gouvernement libéral précédent pour ne pas avoir fait suite au rapport, mais n'a pas voulu lui-même assurer qu'il allait le mettre en œuvre. Le rapport en question, obtenu par Radio-Canada, affirme qu'il y a lieu d'agir rapidement et avec vigueur pour inverser la tendance en matière d'usage des pesticides. Issu de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), le rapport préconise 11 projets innovateurs de substitution des pesticides actuels par des biopesticides, ou encore des changements dans les pratiques. « C'est sûr que ça me préoccupe, je suis fâché de connaître cette situation », a déclaré M. Lamontagne, en point de presse jeudi matin avant de se rendre à la réunion du caucus caquiste. Il a dit avoir demandé à son équipe de « voir ce qui en est », mais a ensuite reproché au gouvernement libéral précédent de n'avoir rien fait en 2016. « Pourquoi il n'a pas donné suite à ce rapport ? » a-t-il demandé, tout en préférant prendre connaissance du contenu avant de s'engager à le mettre en œuvre. Cependant, il a manifesté son ouverture. « Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas faire ce qui peut être fait rapidement dans les propositions de ce rapport », a-t-il expliqué. **LA PRESSE CANADIENNE**



5391500

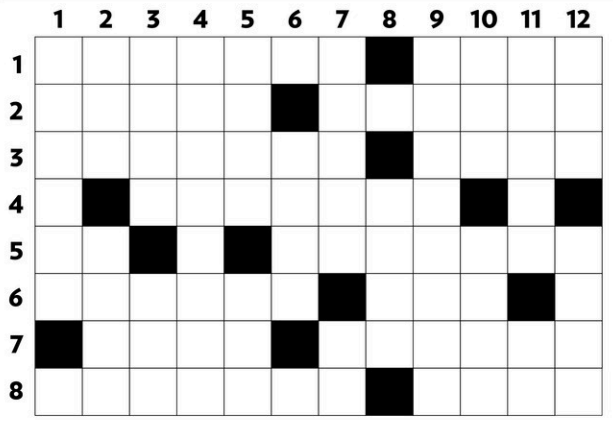


5381588



5381585

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Tuer en coupant le cou – Chanteuse d'opéra célèbre.
2 Mettre en sûreté – C'est le meilleur ami d'Astérix.
3 Énervées – Boîte crânienne.
4 Personne qui lit à haute voix devant un auditoire.
5 Film de Steven Spielberg – Avoir son domicile à tel endroit.
6 Qui ne présente plus de trace de fatigue – La saison des récoltes.
7 Groupe de trois musiciens – Personne stupide.
8 Qui est enfantine et indigne d'un adulte – Avoir très chaud.

VERTICALEMENT

1 Perdre momentanément.
2 Situation engendrant un effet comique – Qui fait preuve d'entêtement.
3 Transmis par la voix – Prairie naturelle.
4 Donner une réception.
5 Se parle à Athènes – Désigne la 3e personne du singulier.
6 Exister, avoir une réalité.
7 Vapeur d'eau qui se forme à la fin de la nuit – Déterminant démonstratif.
8 Consommer un produit.
9 Ce que l'on jette, que l'on met à la poubelle.
10 Celle d'Anticosti, par exemple – Dépité, désappointé.
11 Plaque de verre – Interjection qui exprime la surprise.
12 Direction générale – Lever les pattes de derrière, en parlant d'un cheval.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	P	P	R	I	V	O	I	S	E	R	■
2	G	U	E	U	L	E	■	M	A	M	A	N
3	I	N	N	E	■	T	R	I	■	U	S	E
4	T	I	C	■	Q	U	E	T	E	S	■	F
5	E	■	H	E	U	■	N	E	T	■	V	A
6	S	T	A	T	I	O	N	■	A	G	E	S
7	■	O	N	U	■	T	E	N	T	A	N	T
8	A	C	T	I	V	E	S	■	S	I	T	E

MOT MYSTÈRE

CIRQUE - Un mot de 10 lettres

AERIEN
AGRES
ARENE
BETE
CAGE
CANICHE
CERCLE
CHAR
CHAT
CHUTE
CORDE
DUO
ECOLE
ECURIE
ECUYERE
ELAN
ENTREE
EQUESTRE
EXERCICE
FELIN
FIGURE
FIL
FORCE
IMPRESARIO
KNIE
LAMA
LOGE
MAGIE
MENAGERIE
MIME
MONTER
MUSELE
NUMERO
ORCHESTRE
OURSE
POSE
PUMA
REPETER
RISQUE
ROULOTTE
SCIURE
SELLE
SERPENT
STYLE
TALENT
TENTE
TIGRE
TOILE
TOURNEE
TREMPLIN
TROMPETTE
TROT

M	R	A	H	C	A	N	I	C	H	E	C	O	L	E
M	E	E	Q	U	E	S	T	R	E	M	P	L	I	N
U	E	S	C	I	U	R	E	N	A	D	U	O	E	E
S	T	E	R	I	M	P	R	E	S	A	R	I	O	R
E	T	R	L	U	C	U	U	R	Q	T	R	O	R	A
L	O	F	O	L	O	R	E	M	T	E	Y	E	C	U
E	L	I	O	T	E	T	E	N	A	I	I	L	H	E
C	U	L	I	P	N	S	E	X	I	R	L	E	E	T
U	O	G	E	O	T	P	O	S	E	U	L	R	S	T
Y	R	T	M	L	R	E	E	G	A	C	H	U	T	E
E	E	I	A	E	E	I	A	G	R	E	S	G	R	P
R	C	M	S	L	E	N	U	M	E	R	O	I	E	M
E	A	H	I	Q	E	K	F	O	R	C	E	F	G	O
E	I	G	A	M	U	N	A	N	I	L	E	F	O	R
N	A	L	E	T	N	E	T	E	B	E	G	E	L	T

Solution du dernier numéro : PICOTIN **12-04-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

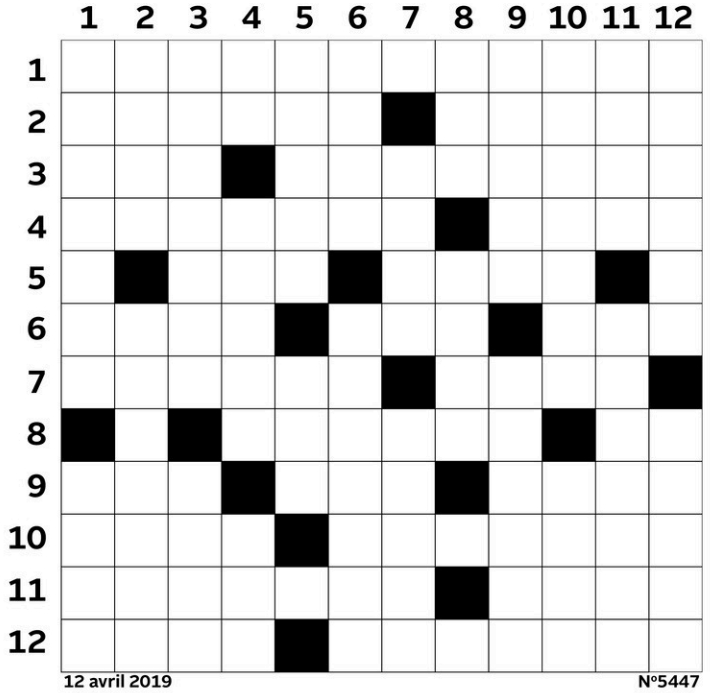
1. Bonne.
2. Habile - Le grand n'est pas facile à faire.
3. Saint-pierre - Composition musicale à sujet religieux.
4. Sert de renfort à une perforation - Tente conique.
5. Désavoue - Réunit pros et amateurs.
6. Au judo, enchaînement de mouvements effectué hors combat - Dans la crèche - Division du temps.
7. Futur - Facile.
8. Bévue - Dans la gamme.
9. Exprime le dépit - Ne manque pas de goût - Emploi.
10. Similaire - Lutter pour une cause.
11. Humilier - Caboche.
12. Patrie de Brassens - Localiser.

VERTICALEMENT

1. Lance-roquettes - Divinité suprême de l'Olympe.
2. Marotte - Il lui manque un sens.
3. Exténué - Doigté.
4. Drame lyrique - Plante grimpante - Chef sudiste.
5. Petit flacon - Du verbe aller.
6. Le coin du feu - Fixer le chargement d'un navire.
7. Dieu égyptien - Porter au pouvoir.
8. Ensemble de napperons - Enveloppe des fruits.
9. Gain d'appoint - Agacé.
10. Au-dessus de la bouche - Extraire.
11. État hallucinatoire - Renvoie la lumière.
12. Astre qui brille - Rendre moins touffu.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	E	D	S	N	O	I	R	S	■	A
2	A	C	Q	U	I	S	I	T	I	O	N	S
3	L	O	U	E	E	■	S	E	D	U	I	T
4	A	N	E	■	G	U	E	■	E	M	E	U
5	B	E	R	C	E	■	U	V	E	E	■	C
6	R	■	R	U	■	O	S	E	■	T	H	E
7	E	R	E	I	N	T	E	N	T	■	U	■
8	R	O	S	S	E	E	■	D	O	G	M	E
9	■	D	■	A	U	R	A	■	U	R	E	S
10	S	E	A	N	T	■	I	N	F	E	C	T
11	A	U	S	T	R	A	L	■	F	E	T	E
12	C	R	E	E	E	■	E	P	U	R	E	R



12 avril 2019 N°5447

5392047

SUDOKU

5				7				
						4		
4			5	6	8		9	2
6	8		9	1				3
						8		7
7	5		4					
	2	6		3			8	
				9		1		5
	7						3	

Niveau de difficulté : moyen **4722**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	1	6	9	2	3	8	7	5
3	2	7	8	5	4	6	1	9
8	9	5	1	6	7	4	2	3
7	4	9	2	3	5	1	6	8
6	5	1	4	7	8	3	9	2
2	3	8	6	1	9	7	5	4
9	7	3	5	4	1	2	8	6
1	8	2	3	9	6	5	4	7
5	6	4	7	8	2	9	3	1

4721

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

T	P	P	A	C	C	E	M	R	N	L	D	E	R	P
E	U	E	C	C	E	T	U	A	A	U	D	E	U	U
L	E	S	I	N	S	O	E	I	T	■	N	E	A	N
■	R	O	■	S	H	■	Y	S	T	■	L	■	■	N
		■							■				■	
			■							■		■		
■						■		■				■		
			■		■					■			■	
	■				■		■							■

Thème : Citation de Philippe Geluck

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Gaston Bachelard: Il faut que la volonté imagine trop pour réaliser assez.

HOROSCOPE

Vendredi 12 avril 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
La Lune en Cancer regarde le Soleil en Bélier de travers, tout en s'opposant à Saturne! Cela ne favorisera peut-être pas certaines initiatives... Le moment ne sera probablement pas propice à l'élaboration du plan d'action que vous voudriez mettre en oeuvre à court terme. Toutefois, possibilité de recevoir des appuis qui faciliteraient vos démarches... dès demain, lorsque la Lune arrivera en Lion!

Taureau (20 avril au 20 mai)
Le passage d'Uranus en Taureau donnera un nouveau souffle à vos projets et à vos loisirs. Redoublant d'efficacité, voire d'originalité, vous serez en mesure d'en accomplir davantage en moins de temps, sans avoir l'impression de fournir d'efforts supplémentaires. Alors c'est probablement le Temps de vous affirmer davantage face à certaines personnes qui anticipent sur votre bonne disposition.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
C'est le temps d'élargir votre cercle de fréquentations. Avec Mars en Gémeaux, vos perceptions seront sujettes à changer et vous pourriez même sympathiser avec des gens que vous perceviez jadis comme inabordables ou incompatibles. Le succès d'un projet dépendra grandement de la promotion qui l'entourera. N'hésitez donc pas à en parler aux personnes les plus influentes que vous connaissez.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Il est dit que les rouspéteurs obtiennent toujours satisfaction. Aujourd'hui, avec la Lune en Cancer, vous pourriez avoir l'occasion de faire mentir ce dicton en vous affirmant davantage face aux éternels insatisfaits. Si vous cédez à un caprice aujourd'hui, vous vous inclinerez devant deux demain. Montrez que vous êtes capable de conciliation, mais sachez exiger la même souplesse des autres...

Lion (23 juillet au 22 août)
Situé au carré de votre Signe, Uranus maintenant pour un certain temps en Taureau est susceptible de vous contrarier, mais plutôt de vous suprendre. Il est possible que quelqu'un ne soit pas en mesure de tenir une promesse ou de s'en tenir à un engagement. Évidemment, vous pouvez toujours éviter de telles déceptions en vous fiant au vieux dicton "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras".

Vierge (23 août au 22 sept.)
Grâce à la complicité des trois astres de passage en Poissons, vous pourriez constater qu'un développement que vous appréhendiez ne se produira pas, ou que vous en aviez négativement évalué les conséquences. Métaphoriquement, comme si la trajectoire d'un violent orage bifurquait, vous épargnant du tonnerre, des éclairs et de la moindre goutte de pluie...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
On dit que ceux qui s'assemblent se ressemblent, mais on dit également que les opposés s'attirent. Alors que le Soleil se trouve toujours en Bélier, juste en face de la Balance, vous pourriez considérer une union ou association avec quelqu'un qui est compatible, mais pas parfaitement. La petite contradiction qui caractérise une relation pourrait justement lui servir de pierre angulaire...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Il est recommandé de demeurer fidèle à vos objectifs et à vos convictions actuellement. Tandis qu'Uranus parcourt votre Signe complémentaire, le Taureau, vous pourriez recevoir l'approbation de personnes dont vous respectez l'opinion sans devoir faire de concessions majeures. Les autres apprécieront votre authenticité et votre intégrité, mettez ces qualités en valeur.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Toujours de passage dans votre Signe, l'influence de Jupiter devrait vous favoriser, mais éveiller également votre générosité à l'endroit des autres. Naturellement, certaines personnes pourraient en arriver à anticiper sur votre gentillesse. Vous pouvez continuer à offrir vos services, mais assurez-vous qu'on ne commence pas à les prendre pour acquis.

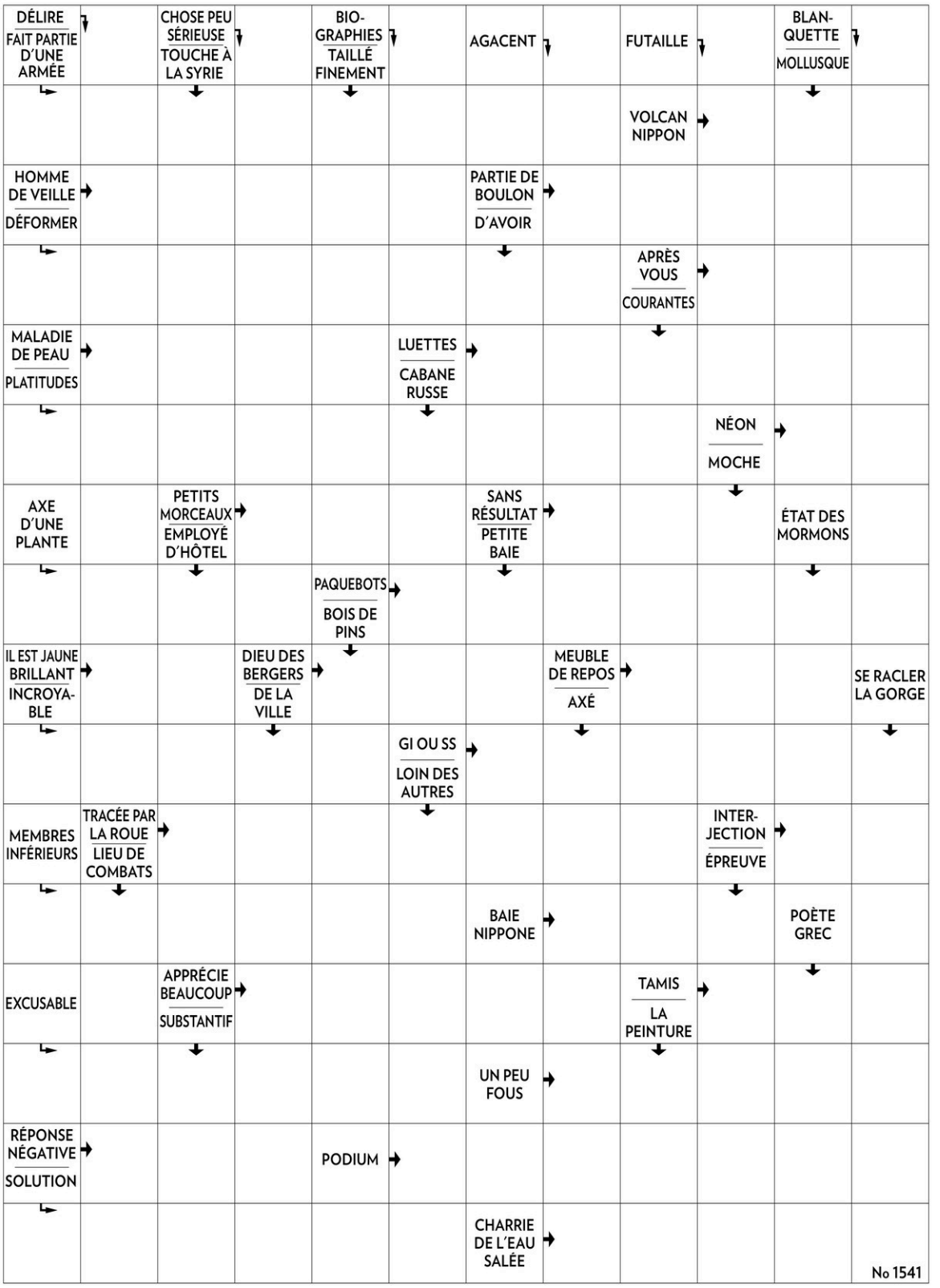
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Ce n'est pas parce que tout le monde le pense que c'est vrai, et encore moins parce que tout le monde le fait que c'est bon. Avec Saturne et Pluton en Capricorne, sachez valoriser davantage les procédés qui ont subi le test du temps et fait leurs preuves. Quelqu'un pourrait tenter de vous faire adopter des idées à la mode, mais ce serait plutôt à vous d'exercer de l'influence sur autrui..

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Tout le monde a une montre, mais personne n'a le temps! Les aspects conflictuels du cycle Lunaire en Cancer pourraieut vous donner l'impression que peu de gens sont disponibles, soit parce qu'ils ont pris d'autres engagements ou encore parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'écoute à vous accorder. Tendez la main au Lion, votre opposé-complémentaire, car la Lune y sera dès demain...

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Étant donné que Mercure, Vénus et Neptune se trouvent dans votre Signe, vos propos risquent d'avoir une influence déterminante sur certaines situations que vous aimeriez faire évoluer. Par contre, cette influence pourrait également vous rendre un peu plus loquace, et il faudrait sans doute vous abstenir de faire des révélations à certaines personnes qui ne sont peut-être pas dignes de confiance.

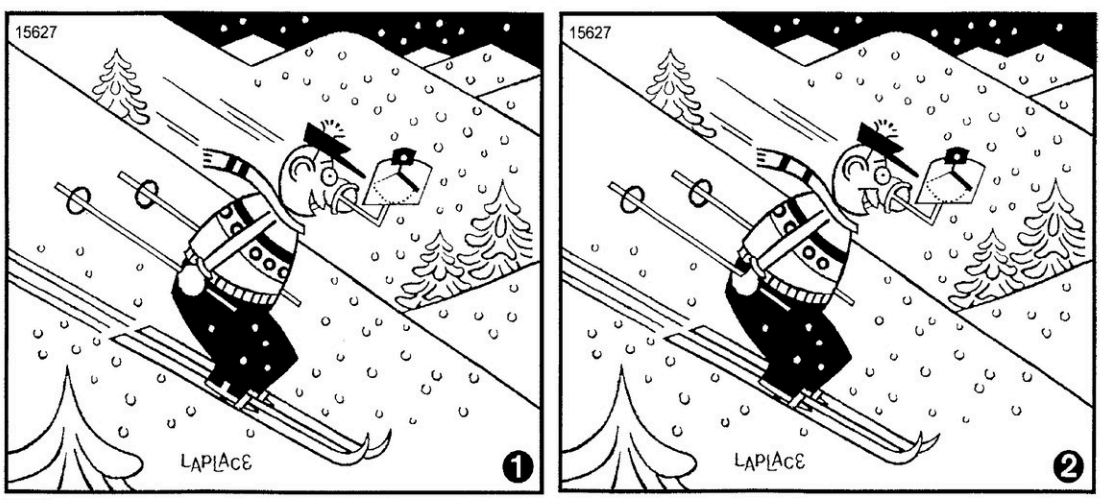
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



No 1541

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

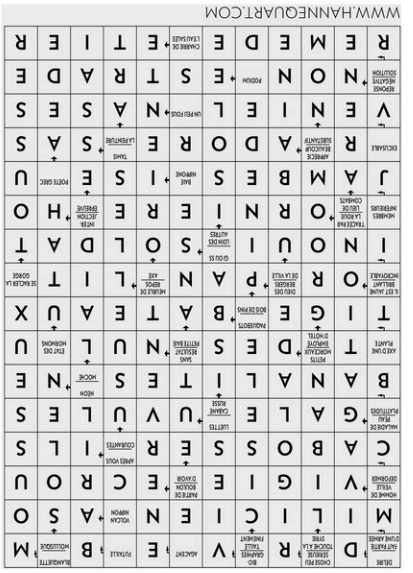


5392052

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Coin de la bouche du skieur.
2 Forme de la main du skieur.
3 Fixation non indiquée sur la chaussure droite. • 4 Le bout du ski gauche est plus court. • 5 Un motif en moins sur la poitrine du skieur. • 6 Les bandes noires de l'écharpe. • 7 Une branche en plus sous le sapin d'extrême gauche.
8 La montagne de droite est incomplète.

WWW.HANNEQUART.COM



WIKILEAKS

Julian Assange a été arrêté à Londres

Associated Press

La police britannique a arrêté jeudi le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, à l'ambassade de l'Équateur à Londres, après que la nation sud-américaine eut décidé de révoquer l'asile politique qui le protégeait depuis près de sept ans.

La police de Londres a déclaré qu'elle avait été invitée à se rendre à l'ambassade par l'ambassadeur de l'Équateur. M. Assange s'est réfugié à l'ambassade en 2012 après avoir été libéré sous caution alors qu'il risquait d'être extradé vers la Suède pour des allégations d'agression sexuelle, abandonnées depuis.

M. Assange est sous surveillance du département américain de la Justice depuis des années pour le rôle de Wikileaks dans la publication de milliers de secrets du gouvernement. Il a également joué un rôle important dans l'enquête menée par l'avocat spécial Robert Mueller sur la Russie, alors que les enquêteurs ont examiné comment WikiLeaks a pu obtenir des courriels volés à la campagne présidentielle d'Hillary Clinton et à des groupes démocrates.

Le département de la Justice a accusé Julian Assange d'avoir comploté avec l'ancienne analyste du renseignement Chelsea Manning pour pirater un ordinateur du gouvernement contenant des informations classifiées.

Son avocat a déjà déclaré que M. Assange prévoyait se battre contre toute accusation déposée contre lui par les États-Unis.

M. Assange a ensuite comparu devant la Cour des magistrats de Westminster, où le juge Michael Snow l'a rapidement reconnu coupable d'avoir contrevenu aux conditions de sa remise en liberté, balayant du revers de la main les allégations de M. Assange de ne pas avoir eu droit à une audience juste et d'avoir eu une bonne raison pour ne pas comparaître.

« Le comportement de M. Assange est celui d'un individu narcissique qui est incapable d'aller au-delà de ses propres intérêts égoïstes, a dit le juge. Il n'est même pas proche de démontrer une "excuse raisonnable". »



Julian Assange affiche le pouce en l'air à son arrivée au tribunal de Westminster, jeudi à Londres. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

M. Assange a salué la salle d'audience bondée avant d'être emmené en cellule. Il comparaîtra par visioconférence le 2 mai, relativement à la demande d'extradition.

« DÉCISION SOUVERAINE »

Le président de l'Équateur, Lenin Moreno, a déclaré que son gouvernement avait pris une « décision souveraine » de révoquer l'asile politique de Julian Assange en raison de « violations répétées des conventions internationales et de la vie quotidienne ».

« Aujourd'hui, j'annonce que le comportement discourtois et agressif de M. Julian Assange, les déclarations hostiles et menaçantes de son organisation alliée, contre l'Équateur, et en particulier la violation de traités internationaux, ont fait en sorte que l'asile de M. Assange est insoutenable et n'est plus viable », a déclaré M. Moreno dans une vidéo publiée sur Twitter.

WikiLeaks a rapidement attiré l'attention sur l'intérêt des États-Unis pour M. Assange.

« De puissants acteurs, dont la CIA, sont engagés dans un effort sophistiqué pour le déshumaniser, lui retirer sa légitimité et l'emprisonner », peut-on lire dans un message sur Twitter, accompagné d'une photo du visage souriant de M. Assange.

Soudan : l'armée renverse le président Béchir

Le président Omar el-Béchir, qui dirigeait le Soudan d'une main de fer depuis 30 ans, a été renversé jeudi par un coup d'État de l'armée, dans le sillage d'un soulèvement populaire, et remplacé par un « conseil militaire de transition » pour deux ans.

Plusieurs pays, dont les États-Unis et l'Union européenne (UE), ont exhorté les militaires à intégrer les civils pour cette transition.

Le ministre de la Défense Awad Ahmed Benawf a été nommé à la tête du Conseil militaire de transition, après avoir annoncé à la télévision d'État « la chute du régime et le placement en détention dans un lieu sûr de son chef » Omar el-Béchir.

Des milliers de manifestants ont marqué leur rejet de la mise en place d'instances militaires de transition en se rassemblant devant le QG de l'armée malgré le début d'un couvre-feu, imposé par M. Benawf pour un mois de 22 h à 4 h locales.

L'armée a ordonné en début de soirée aux manifestants de « respecter (le couvre-feu) pour (leur) propre sécurité », laissant planer le risque de violences.

Tôt jeudi matin, la télévision nationale a interrompu ses programmes et une immense foule s'est rassemblée dans le centre de Khartoum, anticipant la destitution du président de 75 ans, au pouvoir depuis un coup d'État en 1989.

Après de longues heures d'attente, les Soudanais ont accueilli en liesse l'annonce de M. Benawf.

Mais la joie est vite retombée. Car, outre la destitution du président, M. Benawf a annoncé l'instauration d'un « conseil militaire de transition » pour deux ans.

AGENCE FRANCE-PRESSE



5381594



5377320



5378612

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7736 À partager ou recherché

Recherche 4½, pour retraité, style condo avec asc., fin mai, bon prix, 450-372-9323

7737 Logements à louer Granby

Résidence St-Jude
135 St-Jude Nord
Granby , Qc
Logements 3 ½ pièces à louer
Pour personnes autonomes
ou semi-autonomes
1 repas par jour (le diner)
1 ménage aux 2 semaines
1 lavage de linge par semaine
Électricité et câble inclus
Cuisinière, réfrigérateur et tentures inclus
Sécurité 24h/24, 7 jours sur 7
Visite sur rendez-vous seulement
au 450-776-6969

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
RELAXATION -FORFAIT 7/7

MASSAGE SUÉDOIS
SYLVIE : 450 521-4362

7797 Paysagement et services extérieurs

Nettoyage de printemps ; raclage de feuilles, enlevage de petits roches sur pelouse, tonte de petit terrain fait à la tondeuse.
579 488-4616

7819 Messages personnels

1A AUX MASSAGES ET PLAISIR
Sonia, forte poitrine, privé. Pour hommes 40 ans et +. Granby. 579 361-0456

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement.
Nouveautés et rénovations. **450 405-4902**

ALEXXXYA
TE reçoit et se déplace Cowansville et les environs. Jolie, forte poitrine. 450 330-3113

7819 Messages personnels

DE RETOUR, SOINS ET MASSAGE SENSUEL DE DÉTENTE. De 9 h à 21 h
Isabelle 450 994-0824

7834 Offres d'emploi

CAMELOT
pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
À GRANBY
Pour les rues : Robinson Sud, Boul. Fortin, Cyr, Delorme, Mathieu, etc.

Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

ATTENTION!!
Cherche camelot
pour distribuer
La Voix de l'Est
à Granby
Pour les rues : De Matane, Gérard, Deslandes, Terrebonne, Témiscaminque et Trois Pistoles.
Travail tôt le matin.
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

DÉMÉNAGEMENT M. COULOMBE
DÉMÉNAGEURS recherchés, temps plein, avoir bonne capacité physique, minutieux et très poli, contacter : Sandra **450 777-2335**

JOURNALIER (empileur) pour travail à temps plein, bonne condition physique demandée. Salaire à partir de 16$/h. Située à Mont St-Grégoire **Appelez au 450-775-0619 courriel : info@transportnormandin.com**

MESCOPAL Transport
St-DAMASE
Chauffeur demandé
Pour semi-remorque et citerne
Permis de classe 1
Expérience avec citerne ou cours se conduite
Travail local et parfois Ontario
Demandez Michel 450-223-4400
Fax 450-797-3631

Nous sommes à la recherche de
PAYSAGISTES D'EXPÉRIENCE
Nous sommes une équipe de qualité, possédant 25 ans d'expérience dans le domaine.
Nous offrons d'excellentes conditions.
Un simple appel ou un rendez-vous.
450 266-4442 / info@decornature.com

RECHERCHE **camionneur avec classe 1**, pour transport local dans la région de Saint-Pie, remorque dompteur 4 essieux, **Jacques 514-968-1102.**

RECHERCHE EMPLOYÉ(E)
avec les cours RCR et PDSB, loi 90.
France : 450 521-2855.

7834 Offres d'emploi

RECHERCHE **CUISINER(ÈRE)** avec exp.., Salaire compétitif,. Joignez vous à une équipe dynamique Se présenter avec C.V. au Café de la Brûlerie, 4 rue de la Gare, Granby. entre 6h, et 13h, du lundi au vendredi ou demander : Pierre

Restaurant à Roxton Pond
Recherche cuisinier(ère) 30h/sem,
450 372-8241
restochezlyne@hotmail.com

ROUGEMONT
ROUTE MOTORISÉE.
Possédez une petite voiture, disponible pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

SUSHI SHOP
Bromont
recherche employés temps plein ou partiel jour, soir et fin de semaine
Apportez votre C.V.
au 130
boul. Le Carrefour, Bromont

TAXI AB URGENT BESOIN de CHAUFFEURS DE TAXI
pour Cowansville à temps plein de jour, soir et fin de sem. Anglais fonctionnel. 450 263-2020 ou 450 775-0050 **ou se présenter avec CV au 107 Olivier à Cowansville.**

7851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

7873 Divers à vendre

CUVÉE 2019, sirop d'érable 40$ le gallon ou 35$ pour 5 et plus, cornet, beurre et tire, 5$ ch. 450 548-2304, 450 578-2909

compte sur moi — leucan

Faites une **différence** pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

Appel d'offres 017/2019
SERVICES PROFESSIONNELS EN COMPTABILITÉ
POUR UN MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE
ANNÉES 2019, 2020, 2021
CLÔTURE: 2 mai 2019 à 14 h

Nouveau: Faites-vous connaître auprès de la Ville de Granby en inscrivant votre entreprise au Portail municipal des fournisseurs à l'adresse www.portailmunicipalfournisseurs.com

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14 h**, heure locale en vigueur, **jeudi, 2 mai 2019**, pour des services professionnels en comptabilité pour un mandat de vérification externe pour les années 2019, 2020 et 2021.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 12 avril 2019
Jacques Babin
Chef de Division, Approvisionnements

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.

FONDATION NEUROTRAUMA MARIE-ROBERT

www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

7895 Avis publics

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que la faillite de **9173-7387 QUÉBEC INC. (Oméga Cuisines & Salles de bain)**, 133, boul. Saint-Luc, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J2W 2G7 est survenue le 8e jour d'avril 2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour d'avril 2019 à 11 h, au bureau du Syndic, 317, rue Racine, Granby (Québec).
DATÉ À GRANBY ce 8e jour d'avril 2019

JOLIN TURCOTTE & ASSOCIÉS INC.
Normand J. Turcotte, cirp
Syndic

Bureau de :
Jolin Turcotte & Associés Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité
C.P. 216, Granby (Québec) J2G 8E4
Téléphone : 450 375-3702 • Télécopieur : 450 375-4407

Je t'aime mais pas à tout prix!

le changement

maison Alice Desmarais

450 . 378 . 9297

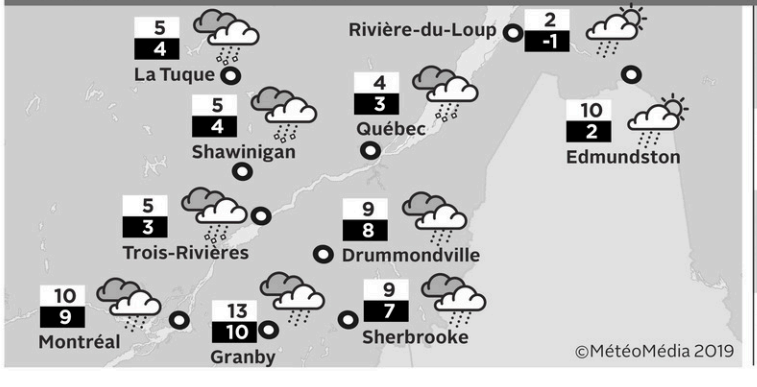
Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
1831220

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 17
Min. 2
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %

Dimanche
Max. 9
Min. 3
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Lundi
Max. 7
Min. 3
Pluie
Précipitations : 70 %

Mardi
Max. 6
Min. 1
Nuageux avec averses
Précipitations : 40 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	1	0
Bromont	Averses	12	10
Chibougamau	Neige	2	1
East Angus	Averses	8	6
Gaspé	Soleil	6	-2
Gatineau	Pluie	10	6
Îles-de-la-Mad.	Soleil	1	-1
Joliette	Grésil	7	5
La Grande	Variable	-3	-5
La Malbaie	Averses	3	2
Maniwaki	Pluie	8	3
Rimouski	Beau	4	2
Saguenay	Averses	6	2
Saint Georges	Plu et nei	6	4
Victoriaville	Averses	7	5

LE SOLEIL

6h11 — 19h32
Durée du jour: 13h21

LA LUNE
Coucher : 2h12 — Lever : 11h23
12 avr. — 19 avr. — 26 avr. — 04 mai

ALMANACH

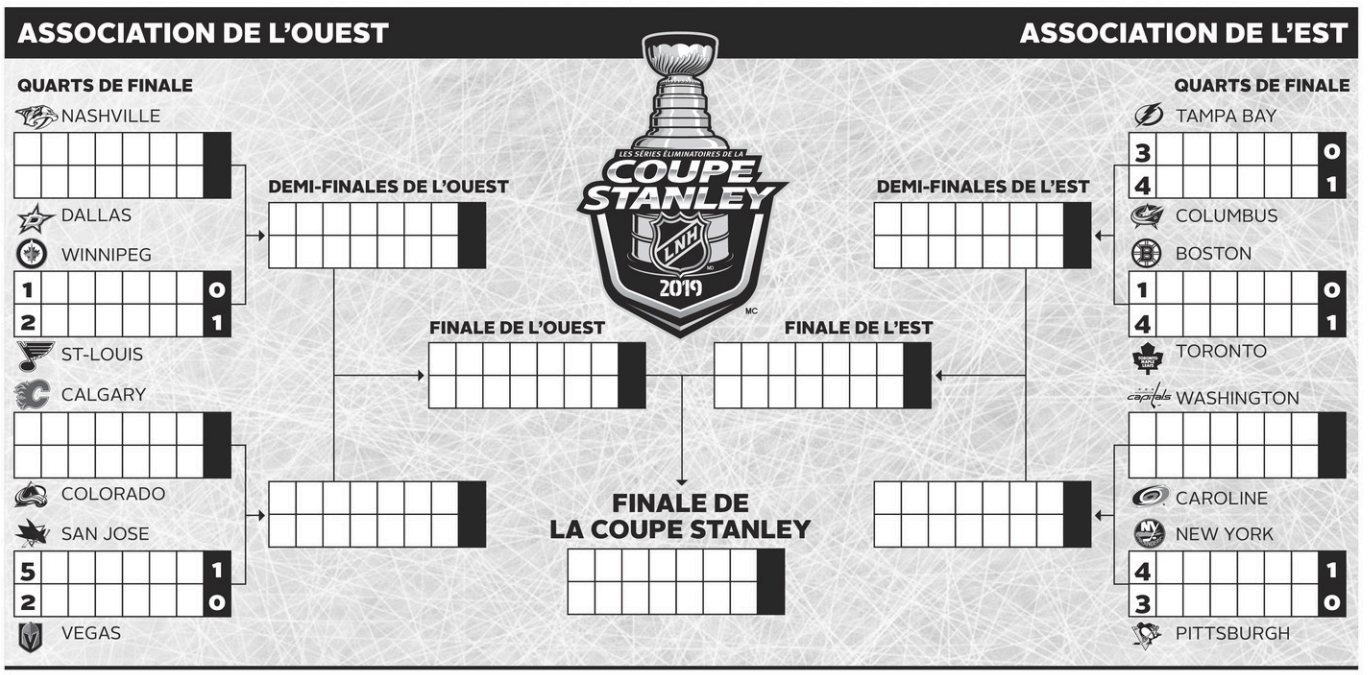
Maximum hier	7,0°
Minimum hier	-4,2°
Normale le jour	9,0°
Normale la nuit	-0,8°
Record max	21,0°/2002
Record min	-11,1°/1976

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	29,1 mm
Ce mois-ci l'an dernier	31,9 mm
Cette saison	323,3 mm
La saison dernière	291,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS



LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Tampa Bay (1) vs. Columbus (QA2)
Mercredi 10 avril
Columbus 4 Tampa Bay 3ww
Vendredi 12 avril
Columbus à Tampa Bay, 19h.
Dimanche 14 avril
Tampa Bay à Columbus, 19h.
Mardi 16 avril
Tampa Bay à Columbus, 19h.
Vendredi 19 avril
x-Columbus à Tampa Bay, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Tampa Bay à Columbus, h.à.p
Mardi 23 avril
x-Columbus à Tampa Bay, h.à.p.

Boston (2) vs. Toronto (3)
Jeudi 11 avril
Toronto 4 Boston 1
Samedi 13 avril
Toronto à Boston, 20h.
Lundi 15 avril
Boston à Toronto, 19h.
Mercredi 17 avril
Boston à Toronto, 19h.
Vendredi 19 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Boston à Toronto, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.

Washington (1) vs. Caroline (QA1)
Jeudi 11 avril
Caroline à Washington, 19h30.
Samedi 13 avril
Caroline à Washington, 15h.
Lundi 15 avril
Washington en Caroline, 19h.
Jeudi 18 avril
Washington en Caroline, 19h.
Samedi 20 avril
x-Caroline à Washington, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Washington en Caroline, h.à.p.
Mercredi 24 avril
x-Caroline à Washington, h.à.p.

N.Y. Islanders (2) vs. Pittsburgh (3)
Mercredi 10 avril
Pittsburgh 3 Islanders 4 (P)
Vendredi 12 avril
Pittsburgh à Islanders, 19h30.
Dimanche 14 avril
N.Y. Islanders à Pittsburgh, 12h.
Mardi 16 avril
Islanders à Pittsburgh, 19h30.
Jeudi 18 avril
x-Pittsburgh à Islanders, heure à préciser.
Samedi 20 avril
x-Islanders à Pittsburgh, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Pittsburgh à Islanders, h.à.p.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Nashville (1) vs. Dallas (QA2)
Mercredi 10 avril
Dallas à Nashville, 21h30.
Samedi 13 avril
Dallas à Nashville, 18h.
Lundi 15 avril
Nashville à Dallas, 21h30.
Mercredi 17 avril
Nashville à Dallas, 20h.
Samedi 20 avril
x-Dallas à Nashville, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Nashville à Dallas, h.à.p.
Mercredi 24 avril
x-Dallas à Nashville, h.à.p.

Winnipeg (2) vs. St. Louis (3)
Mercredi 10 avril
St. Louis 2 Winnipeg 1
Vendredi 12 avril
St. Louis à Winnipeg, 21h30.
Dimanche 14 avril
Winnipeg à St. Louis, 19h30.
Mardi 16 avril
Winnipeg à St. Louis, 21h30.
Jeudi 18 avril
x-St. Louis à Winnipeg, h.à.p.
Samedi 20 avril
x-Winnipeg à St. Louis, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-St. Louis à Winnipeg, h.à.p.

Calgary (1) vs. Colorado (QA1)
Jeudi 11 avril
Colorado à Calgary, 22h.
Samedi 13 avril
Colorado à Calgary, 22h30.
Lundi 15 avril
Calgary au Colorado, 22h.
Mercredi 17 avril
Calgary au Colorado, 22h.
Vendredi 19 avril
x-Colorado à Calgary, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Calgary au Colorado, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Colorado à Calgary, h.à.p.

San Jose (2) vs. Vegas (3)
Mercredi 10 avril
Vegas 2 San Jose 5
Vendredi 12 avril
Vegas à San Jose, 22h30.
Dimanche 14 avril
San Jose Vegas, 22h.
Mardi 16 avril
San Jose Vegas, 22h30.
Jeudi 18 avril
x-Vegas à San Jose, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-San Jose Vegas, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Vegas à San Jose, h.à.p.

HOCKEY

LHJMQ - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Rimouski vs. Cap Breton
Vendredi 5 avril
Cap-Breton 1 Rimouski 3
Dimanche 7 avril
Cap-Breton 2 Rimouski 1
Mardi 9 avril
Rimouski 3 Cap-Breton 0
Jeudi 11 avril
Rimouski 5 Cap-Breton 2
(Rimouski mène la série 3-1)
Vendredi 12 avril
Rimouski au Cap-Breton, 18h.

Halifax vs. Moncton
Vendredi 5 avril
Moncton 3 Halifax 5
Samedi 6 avril
Moncton 2 Halifax 3
Mardi 9 avril
Halifax 4 Moncton 2
Mercredi 10 avril
Halifax 4 Moncton 2
(Halifax gagne la série 4-0)

Rouyn-Noranda vs. Victoriaville
Samedi 6 avril
Victoriaville 1 R.-Noranda 3
Mardi 9 avril
R.-Noranda 8 Victoriaville 0
Jeudi 11 avril
R.-Noranda 6 Victoriaville 2
(Rouyn-Noranda gagne la série 4-0)
Vendredi 12 avril
x-R.-Noranda à Victoriaville, 19h.

Drummondville vs. Sherbrooke
Vendredi 5 avril
Sherbrooke 4 Drummondville 9
Samedi 6 avril
Sherbrooke 1 Drummondville 7
Lundi 8 avril
Drummondville 2 Sherbrooke 5
Mercredi 10 avril
Drummondville 4 Sherbrooke 2
(Drummondville mène la série 3-1)
Vendredi 12 avril
Sherbrooke à Drummond., 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 10 avril.

	MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	11	13	7	20
Abbandonato, R.-N.	9	3	14	17
Poulin, Sherbrooke	9	8	6	14
Lafrenière, Rimouski	7	7	7	14
Teasdale, R.-N.	9	5	8	13
McKenna, Moncton	11	5	7	12
Robert, Sherbrooke	9	4	8	12
Morand, Halifax	11	4	8	12
Dobson, R.-N.	9	3	9	12
Balmas, C.-B.	9	6	5	11
Veleno, Drummondville	9	5	6	11
Cyr, Moncton	11	5	6	11
Voyer, Sherbrooke	8	2	9	11
Comtois, Drummondville	9	7	3	10
Huntington, Rimouski	7	5	5	10
Lafrance, Victoriaville	10	5	5	10
Bibeau, R.-N.	9	4	6	10
Khovanov, Moncton.	10	4	6	10
Asselin, Halifax	10	3	7	10

COLLÉGIAL

DEMI-FINALES

(3 DE 5)

Vendredi 5 avril
Lennoxville 2 St-Hyacinthe 6
(St-Hyacinthe gagne la série 3-0)
Dimanche 7 avril
St-Laurent 1 Ste-Foy 2
(St-Laurent mène la série 2-1)
Vendredi 12 avril
Ste-Foy à St-Laurent, 19h30

SENIOR AAA

FINALE (4 DE 7)

Vendredi 12 avril
Joliette à Louiseville, 20h30
(Joliette mène la série 3-1)
Samedi 13 avril
x-Louiseville à Joliette, 20h30

LNAH

DEMI-FINALES (4 DE 7)

St-Georges c. Sorel-Tracy
Vendredi 5 avril
St-Georges 5 Sorel-Tracy 7
Samedi 6 avril
Sorel-Tracy 6 St-Georges 3
Dimanche 7 avril
St-Georges 1 Sorel-Tracy 5
(Sorel-Tracy mène la série 3-0)
Vendredi 12 avril
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h

Jonquière c. Thetford
Vendredi 5 avril
Jonquière 4 Thetford 7
Samedi 6 avril
Thetford 2 Jonquière 4
(La série est égale 1-1)
Vendredi 12 avril
Jonquière à Thetford, 20h30
Samedi 13 avril
Thetford à Jonquière, 19h30

LHJAAAQ

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Jeudi 4 avril
Terrebonne 2 Granby 3 (P)
Vendredi 5 avril
Granby 3 Terrebonne 2
Princeville 5 Longueuil 3
Dimanche 7 avril
Longueuil 1 Princeville 4
Terrebonne 3 Granby 0
Lundi 8 avril
Princeville 5 Longueuil 4 (P)
(Princeville gagne la série 4-1)
Mercredi 10 avril
Granby 2 Terrebonne 6
Jeudi 11 avril
Terrebonne 2 Granby 3
(Série égale 3-3)
Vendredi 12 avril
Granby à Terrebonne, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Columbus	6	4	1	1	7	4	13
D.C. United	6	3	1	2	9	5	11
Toronto	4	3	0	1	12	5	10
Philadelphie	6	3	2	1	9	7	10
Cincinnati	6	2	2	2	8	8	8
Orlando	6	2	2	2	10	11	8
Montréal	6	2	2	2	7	11	8
Chicago	5	1	2	2	7	9	5
New York	5	1	3	1	6	6	4
N.-Angleterre	6	1	4	1	5	10	4
New York City	5	0	1	4	4	8	4
Atlanta	4	0	2	2	2	6	2

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	6	5	0	1	19	5	16
Seattle	5	4	0	1	11	3	13
Los Angeles Gal.	5	4	1	0	9	6	12
Houston	4	3	0	1	10	5	10
Dallas	6	3	2	1	10	7	10
Minnesota	5	3	2	0	11	8	9
Kansas City	5	2	1	2	12	5	8
Salt Lake	6	1	4	1	5	13	4
San Jose	5	1	4	0	5	14	3
Colorado	6	0	4	2	9	16	2
Vancouver	5	0	4	1	4	9	1
Portland	5	0	4	1	5	15	1

Mardi 9 avril
Montréal 0 D.C. United 0
Mercredi 10 avril
Seattle Colorado
Vendredi 12 avril
Vancouver à Chicago, 20h30.
Samedi 13 avril
Columbus à Montréal, 13h.
San Jose à Houston, 15h.
Toronto à Seattle, 16h.
New York City à Minnesota, 17h.
Atlanta en N.-Angleterre, 19h30.
Portland à Dallas, 20h.
D.C. United au Colorado, 21h.
Orlando à Salt Lake, 21h.
Philadelphie à LA Gal., 22h30.
Cincinnati à Los A FC, 22h30.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	58	24	,707	—
x-Philadelphie	51	31	,622	7
x-Boston	49	33	,598	9
x-Brooklyn	42	40	,512	16
New York	17	65	,207	41

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Orlando	42	40	,512	—
Charlotte	39	43	,476	3
Miami	39	43	,476	3
Washington	32	50	,390	10
Atlanta	29	53	,354	13

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	60	22	,732	—
x-Indiana	48	34	,585	12
x-Detroit	41	41	,500	19
Chicago	22	60	,268	38
Cleveland	19	63	,232	41

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	53	29	,646	—
x-San Antonio	48	34	,585	5
Memphis	33	49	,402	20
La N.-Orléans	33	49	,402	20
Dallas	33	49	,402	20

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	54	28	,659	—
x-Portland	53	29	,646	1
x-Utah	50	32	,610	4
x-Okl. City	49	33	,598	5
Minnesota	36	46	,439	18

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	57	25	,695	—
x-L.A. Clippers	48	34	,585	9
Sacramento	39	43	,476	18
L.A. Lakers	37	45	,451	20
Phoenix	19	63	,232	38

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE

D'ASSOCIATION

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Detroit (8)
Dimanche 14 avril
Detroit à Milwaukee, 19h.

Boston (4) vs. Indiana (5)
Dimanche 14 avril
Indiana à Boston, 13h.

Toronto (2) vs. Orlando (7)
Samedi 13 avril
Orlando à Toronto, 17h.

Philadelphie (3) vs. Brooklyn (6)
Samedi 13 avril
Brooklyn à Philadelphie, 14h30.

Golden State (1) vs. L.A. Clippers (8)
Samedi 13 avril
L.A. Clippers à Golden State, 20h.

Houston (4) vs. Utah (5)
Dimanche 14 avril
Utah à Houston, 21h30.

Denver (2) vs. San Antonio (7)
Samedi 13 avril
San Antonio à Denver, 22h30.

Portland (3) vs. Oklahoma City (6)
Dimanche 14 avril
Okl. City à Portland, 15h30.
Mardi 16 avril
Okl. City à Portland, 22h30.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	10	3	,769	—	—	8-2	G-4	5-2	5-1
New York	5	7	,417	4½	2½	4-6	P-3	2-4	3-3
Baltimore	5	8	,385	5	3	3-7	P-3	1-6	4-2
Toronto	4	8	,333	5½	3½	3-7	G-1	3-4	1-4
Boston	3	9	,250	6½	4½	2-8	P-1	0-1	3-8

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	8	4	,667	—	—	7-3	G-1	5-1	3-3
Detroit	8	5	,615	½	—	7-3	P-1	4-2	4-3
Minnesota	6	4	,600	1	½	6-4	P-1	2-1	4-3
Chicago	3	8	,273	4½	4	3-7	P-5	1-5	2-3
Kansas City	2	10	,167	6	5½	0-10	P-10	2-7	0-3

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Seattle	13	2	,867	—	—	9-1	G-6	5-1	8-1
Houston	8	5	,615	4	—	7-3	G-6	6-0	2-5
Los Angeles	7	6	,538	5	1	6-4	G-6	6-1	1-5
Oakland	9	8	,529	5	1	5-5	G-3	6-4	3-4
Texas	6	6	,500	5½	1½	5-5	G-1	4-2	2-4

Mercredi 10 avril
Cleveland 1 Detroit 4
Tampa Bay 9 Chi. White Sox 1
Oakland 10 Baltimore 3
N.Y. Yankees 6 Houston 8
Seattle 6 Kansas City 5
Milwaukee 2 L.A. Angels 4
Jeudi 11 avril
Oakland 8 Baltimore 5
Cleveland 4 Detroit 0
Seattle 7 Kansas City 6 (10)
Toronto à Boston, 19h10.
Vendredi 12 avril
White Sox à Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Toronto, 19h07.
Baltimore à Boston, 19h10.
Oakland au Texas, 20h05.
Detroit au Minnesota, 20h10.
Cleveland à Kansas City, 20h15.
Houston à Seattle, 22h10.
Samedi 13 avril
White Sox à Yankees, 13h05.
Baltimore à Boston, 13h05.
Detroit au Minnesota, 14h10.
Tampa Bay à Toronto, 15h07.
Cleveland à Kansas City, 19h15.
Oakland au Texas, 20h05.
Houston à Seattle, 21h10.
Dimanche 14 avril
White Sox à Yankees, 13h05.
Baltimore à Boston, 13h05.
Tampa Bay à Toronto, 13h07.
Detroit au Minnesota, 14h10.
Cleveland à Kansas City, 14h15.
Oakland au Texas, 15h05.
Houston à Seattle, 16h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	7	4	,636	—	—	7-3	G-3	5-1	2-3
New York	7	4	,636	—	—	6-4	G-1	2-3	5-1
Philadelphie	7	4	,636	—	—	6-4	P-2	6-3	1-1
Washington	6	5	,545	1	1	6-4	G-2	2-3	4-2
Miami	3	10	,231	5	5	2-8	P-4	2-5	1-5

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	8	5	,615	—	—	6-4	P-3	5-2	3-3
St. Louis	8	5	,615	—	—	7-3	G-5	5-2	3-3
Pittsburgh	6	4	,600	½	½	6-4	G-1	4-2	2-2
Cincinnati	4	8	,333	3½	3½	3-7	G-3	4-4	0-4
Chicago	3	8	,273	4	4	2-8	P-1	1-1	2-7

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
San Diego	8	5	,615	—	—	6-4	G-1	4-3	4-2
Los Angeles	8	6	,571	½	½	5-5	P-4	5-2	3-4
Arizona	6	6	,500	1½	1½	5-5	P-1	3-2	3-4
San Fran.	4	9	,308	4	4	3-7	P-1	2-4	2-5
Colorado	3	9	,250	4½	4½	1-9	P-5	0-5	3-4

Mercredi 10 avril
Atlanta Colorado remis
San Diego 3 San Francisco 1
Miami 1 Cincinnati 2
Washington 15 Philadelphie 1
L.A. Dodgers 2 St. Louis 7
Pittsburgh 5 Chi. Cubs 2
Minnesota 6 N.Y. Mets 9
Texas 5 Arizona 2
Jeudi 11 avril
Miami 0 Cincinnati 5
L.A. Dodgers 7 St. Louis 11
N.Y. Mets à Atlanta, 19h20.
Pittsburgh à Chi. Cubs, 20h05.
San Diego en Arizona, 21h40.
Colorado à SFrancisco, 21h45.
Vendredi 12 avril
Pittsburgh à Washington, 19h05.
Philadelphie à Miami, 19h10.
N.Y. Mets à Atlanta, 19h20.
San Diego en Arizona, 21h40.
Milwaukee à L.A. Dodgers, 22h10.
Colorado à San Francisco, 22h15.
L.A. Angels à Chi. Cubs, 14h20.
Samedi 13 avril
Pittsburgh à Washington, 16h05.
Colorado à San Francisco, 16h05.
Philadelphie à Miami, 18h10.
St. Louis à Cincinnati, 19h10.
N.Y. Mets à Atlanta, 19h20.
San Diego en Arizona, 20h10.
Milwaukee à L.A. Dodgers, 21h10.
L.A. Angels à Chi. Cubs, 14h20.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	9	37	8	19	,514
Santana Cle.	11	40	7	17	,425
LeMahieu N.Y.Y.	11	39	8	16	,410
Trout L.A.A.	12	32	8	13	,406
Galvis Tor.	12	43	7	17	,395
Andrus Tex	12	50	5	19	,380
Polanco Minn.	10	40	6	15	,375
Gordon Sea	13	52	9	19	,365
Santana Sea	14	63	11	22	,349

Points produits — Santana, Sea, 19; Davis, Oak, 17; Moncada, W. Sox, 13; Meadows, T.B., 13; Haniger, Sea, 13; Bruce, Sea, 13; Soler, K.C., 12.
Circuits — Davis, Oak, 9; Bruce, Sea, 7; Sánchez, N.Y.Y., 6; Mancini, Bal., 6; Vogelbach, Sea, 6; Moreland, Bos., 5; Trout, L.A.A., 5; Altuve, Hou., 5.
Victoires — Gonzales, Sea, 4; Anderson, Oak, 3; Shoemaker, Tor., 3; Glasnow, T.B., 3; Hildenberger, Minn., 2; Brooks, Oak, 2; Chirinos, T.B., 2.
Retraits au bâton — Boyd, Det., 29; Snell, T.B., 27; Cole, Hou., 25; Bauer, Cle., 24; Rodon, W. Sox, 24; Clevinger, Cle., 22; McHugh, Hou., 22; Glasnow, T.B., 21; Morton, T.B., 21.
Victoires protégées — Greene, Det., 8; Alvarado, T.B., 4; Osuna, Hou., 4; Hand, Cle., 4; Treinen, Oak, 4; Allen, L.A.A., 3.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	11	42	15	18	,429
Bellinger L.A.D.	13	56	18	23	,411
Freeman Atl.	11	43	11	17	,395
Cabrera Pit.	10	31	3	12	,387
Ramos N.Y.M.	11	37	6	14	,378
Yelich Mil.	13	49	11	18	,367
Peralta Ari.	12	55	8	20	,364
Alonso N.Y.M.	11	44	10	16	,364
Jones Ari.	12	48	6	17	,354

Points produits — Bellinger, L.A.D., 19; Alonso, N.Y.M., 17; Hoskins, Phi., 15; Swanson, Atl., 15; Yelich, Mil., 15; Rendón, Wash., 14; Franco, Phi., 12;.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 7; Goldschmidt, Stl., 6; Alonso, N.Y.M., 6; Hoskins, Phi., 5; Yelich, Mil., 5; Renfroe, S.D., 4.
Victoires — Doolittle, Wash., 3; Andriese, Ari., 2; Fried, Atl., 2; Eflin, Phi., 2; Gant, Stl., 2; Familia, N.Y.M., 2; Maeda, L.A.D., 2; Ryu, L.A.D., 2.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 28; Degrom, N.Y.M., 27; Castillo, Cin., 25; Quintana, Cubs, 22; Ray, Ari., 22; Greinke, Ari., 22; Holland, S.F., 21; Syndergaard, N.Y.M., 20.
Victoires protégées — Yates, S.D., 7; Hader, Mil., 5; Jansen, L.A.D., 4; Diaz, N.Y.M., 4; Rivero, Pit., 3; Smith, S.F., 3; Holland, Ari., 2; Hicks, Stl., 2.

TOURNOI DES MAÎTRES

Koepka et DeChambeau s'installent en tête

Associated Press

AUGUSTA — Pas besoin d'attendre à dimanche avant que le Tournoi des Maîtres s'enflamme.

Brooks Koepka, Bryson DeChambeau et Phil Mickelson ont réussi des coups brillants lors des deux dernières heures de jeu de la première ronde à l'Augusta National, jeudi.

Koepka, qui a remporté deux des trois derniers tournois majeurs, a réussi quatre oiselets consécutifs sur le neuf de retour, profitant d'un parcours ramolli. DeChambeau est passé à quelques centimètres de caler deux approches sur ses trois derniers trous, inscrivant tout de même des oiselets à ses quatre derniers trous.

Les deux golfeurs ont remis des cartes de 66 (-6), un coup de moins que Mickelson (67), qui a aussi diverti les spectateurs.

Mickelson a commencé le deuxième neuf avec des coups dans les arbres et dans l'eau avant de répliquer avec quatre oiselets en cinq trous.

Tiger Woods n'a pas été au cœur de l'action, lui qui jouait plus tôt dans la journée. Il a néanmoins inscrit un score de 70 — un bon départ alors que Woods espère mettre fin à une disette de 11 ans sans titre majeur.

«J'ai inscrit ce pointage et gagné quatre vestons. J'espère répéter ce scénario», a dit Woods, faisant une petite erreur. Il avait joué une première ronde de 74 avant de remporter son dernier veston vert en 2005.

Koepka et DeChambeau espèrent s'être offert une marche un peu plus facile vers la victoire.

Encore plus impressionnant que le résultat, c'est la manière dont DeChambeau a conclu sa ronde qui a retenu l'attention. Après un oiselet grâce à deux roulés au 15e, une normale 5, son coup de départ a effleuré la coupe au 16e. Il a ensuite calé une approche coupée sur 35 pieds au 17e.

«UN PARCOURS TRÈS DIFFICILE»

DeChambeau a terminé sa ronde en frappant la tige sur son approche au 18e avant de voir sa balle s'immobiliser tout près de l'objectif.

«La première ronde du Tournoi des Maîtres représente l'un des plus grands défis du monde du golf, a dit DeChambeau. Honnêtement, c'est bien de séparer un peu les bons des moins bons golfeurs. Et je ne veux pas dire qu'il y a de mauvais joueurs. C'est simplement pour dire que c'est un parcours très difficile et tous les aspects de votre jeu doivent être à point.»

De son côté, Koepka jouait au sein du dernier groupe et n'a pas vu ses compagnons de jeu y aller de coups très inspirants. Jordan Spieth a égalé son pire score en carrière à Augusta avec un 75. Pour sa part, Paul Casey n'a pas réussi un seul oiselet et a bouclé sa ronde en 81 coups.

Dustin Johnson et Ian Poulter se retrouvent à deux coups de la tête après des rondes de 68, tandis que Jon Rahm et Adam Scott font partie du groupe suivant à 69.

Corey Conners, de Listowel en Ontario, a inscrit un score de 70 pour s'installer à égalité au 11e rang. Mike Weir, de Bright's Grove en Ontario, a joué la normale et se retrouve à égalité au 29e rang.



Bryson DeChambeau a inscrit des oiselets à ses quatre derniers trous jeudi. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

Piatti ratera l'ouverture locale de l'Impact

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Même si la météo demeure une science inexacte, le soleil et le temps doux devraient être au rendez-vous pour la rentrée tant attendue de l'Impact de Montréal samedi après-midi au stade Saputo. Ce qui est indéniable, toutefois, c'est que l'attaquant Ignacio Piatti n'y sera pas.

L'entraîneur-chef Rémi Garde a confirmé l'absence de l'as argentin lors de son point de presse, jeudi, au Centre Nutrilait.

Blessé au genou droit, Piatti ratera donc un quatrième match de suite, celui-là contre le Crew de Columbus (4-1-1), qui domine le classement de l'Association Est avec 13 points. Et rien ne dit qu'on le reverra à court terme.

«Il y a toujours une douleur, et malheureusement il ne sera pas là pour le match d'ouverture samedi. Il y aura des examens complémentaires médicaux que le docteur a demandés en début de semaine prochaine. Alors, on en saura un peu plus la semaine prochaine.»

Questionné à savoir si la blessure n'était pas en fait plus grave que ce qui avait peut-être été anticipé au départ, Garde a répondu par la négative.

«Ça évolue un petit peu, mais pas aussi vite qu'on l'espérait, donc il y aura des examens complémentaires», s'est-il contenté de dire.

En l'absence de Piatti, l'Impact (2-2-2) a soutiré deux matchs nuls en trois rencontres, mais a été limité à un seul but, marqué en toute fin de rencontre dans un cinglant revers de 7-1 contre le Sporting de Kansas City, le 30 mars.

DES CONDITIONS PRÉOCCUPANTES

L'autre souci de Garde — et il concerne aussi les joueurs des deux équipes — c'est l'état du terrain samedi, après la pluie verglaçante de lundi et les nombreux flocons blancs du lendemain.



L'entraîneur-chef de l'Impact, Rémi Garde — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Pour le moment, il y a matière à être optimiste alors que l'on annonce un après-midi ensoleillé et un mercure qui devrait s'élever à 16 Celsius. Il ne faut toutefois pas s'attendre à voir un gazon verdoyant.

«C'est une grande préoccupation. On n'était pas là, mais on a eu des images de la tempête de neige pendant qu'on était à Washington», a raconté Garde, au sujet du terrain.

«Je sais que le club va tout mettre en œuvre pour qu'on puisse jouer ce premier match, que tout le monde attend et qu'on a envie de jouer. La journée sera belle samedi au niveau de la météo. Jusque-là, je sais que le maximum sera fait. J'espère que ce sera dans les meilleures conditions possible. Ceci étant dit, quand on a joué au Yankee Stadium, on peut presque jouer partout!», a-t-il ajouté, sourire aux lèvres.

Garde et ses joueurs ne cachaient pas leur contentement de retrouver un environnement qui leur a fait grand bien en 2018.

À compter du 2 juin l'année dernière, l'Impact a affiché un dossier de 9-1-2 au stade Saputo. Lors de ces 12 rencontres, le onze montréalais a marqué 23 buts, n'en a donné que six et enregistré sept jeux blancs.

EN BREF

LUTTE OLYMPIQUE

Du succès pour les Patriotes

Les athlètes des Patriotes de l'école secondaire P.-G.-Ostiguy de Saint-Césaire se sont particulièrement illustrés à l'occasion des championnats canadiens de lutte olympique, qui avaient lieu à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. C'est ainsi que Mathis Rainville a remporté l'or chez les 92 kg alors que Camille Dubuc, chez les 61 kg, a enlevé la médaille d'argent. Émile Forges, chez les 80 kg, et Yann Heymug, chez les 71 kg, ont quant à eux raflé le bronze. Les Patriotes ont par ailleurs pris le troisième rang chez les cadets. L'entraîneur Dominique Choquette s'est bien sûr dit ravi de la performance de ses jeunes. Deux athlètes du secteur anglophone de l'école Massey-Vanier, soit Charles Blanchard et Nicolas Bates, ont aussi participé à l'événement. **LA VOIX DE L'EST**

HOCKEY FÉMININ

Des athlètes d'ici à la Coupe Dodge

Aucune équipe proprement dite de la région ne participe au tournoi de la Coupe Dodge de hockey féminin, qui est actuellement présenté à Laval et à Montréal, mais quelques filles du coin prennent néanmoins part à l'événement au sein des Harfangs de l'école secondaire du Triolet de Sherbrooke et des Élites de l'Estrie. C'est ainsi que, au niveau midget AAA, la Waterloise Amélia Laplante porte les couleurs des Harfangs, qui sont dirigées par le Valois David Morin, alors que, dans le bantam AAA, la Granbyenne Sarah-Maude Hamel représente aussi les Harfangs. Dans le pee-wee AA, la Valoise Maély Turmel évolue quant à elle avec les Élites. Le volet féminin de la Coupe Dodge se poursuit jusqu'à dimanche. **LA VOIX DE L'EST**

BADMINTON

Trois Inouk au championnat provincial

En 2016-2017, le programme de badminton des Inouk du Cégep de Granby ne comptait que deux athlètes. Cette saison, l'entraîneur Nicolas Presseau a envoyé trois joueurs au championnat provincial, qui avait lieu à Longueuil. Et même si Jeffrey Petit-Frère, en simple, ainsi que Félix Beauchemin et Vanessa Bellegarde, en double mixte, n'ont pas réussi à remporter une seule victoire, Presseau s'est dit très fier de la progression de ses athlètes. «L'avenir s'annonce très positif pour notre équipe», a dit celui qui a souhaité bonne chance à Petit-Frère et Beauchemin, dont le parcours collégial a ainsi pris fin. **LA VOIX DE L'EST**

Il y aura un septième match !

William Leblanc sort de sa torpeur et les Inouk l'emportent 3-2 face aux Cobras



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY – Un septième et décisif match sera nécessaire afin de déterminer un gagnant entre les Inouk et les Cobras. Acculés au mur, les Granbyens ont profité du réveil de William Leblanc et l'ont emporté 3-2 jeudi soir au centre sportif Léonard-Grondin.

Le match ultime sera disputé dès vendredi soir à la Cité du sport de Terrebonne. Il faudra voir laquelle des deux équipes sera la plus affectée par ce troisième match en autant de soirs.

N'empêche qu'il y avait de la nervosité dans l'air en fin de soirée jeudi. En avance 3-0 après deux périodes, les Inouk ont vu les Cobras s'approcher à un seul but avec moins de sept minutes à faire en troisième. Les visiteurs ont mis de la pression, de la pression en masse, et Marc-Antoine Dufour a dû effectuer quelques gros arrêts avant que la victoire des locaux ne soit confirmée.

Mais la meilleure nouvelle, dans le camp des Inouk, a certainement été la performance de Leblanc, qui a rassuré bien des gens, à commencer par le principal intéressé. « Will The Thrill » a marqué deux buts, à 10 : 19 en avantage numérique puis à 16 : 53 de la période initiale, ce qui constituait ses deux premiers de la série (10e et 11e au total) et, mieux encore, ses deux premiers points de la série.

Après avoir déjoué Samuel Gagnon une première fois, Leblanc a mimé le fait qu'une tonne de pression venait de tomber de ses épaules. Ça voulait tout dire.

« Ça a fait du bien, c'est sûr, a-t-il expliqué après le match. Toute la journée, je me suis mis dans une ambiance positive afin de chasser la pression. Ça a aidé. »

Louis-Philippe Denis, qui connaissait aussi une série très tranquille avec un seul but après cinq matchs, a réussi l'autre filet des gagnants. Notons que Leblanc et Denis avaient été séparés par Patrice Bosch, le premier évoluant avec Félip Bourdeau et Tristan Belliveau et le second avec Nicolas Roy et Tristan Gagnon. Le changement a été payant.

Vincent Lampron, qui avait mal paru à Terrebonne la veille en écopant de trois pénalités, dont deux qui avaient profité aux Cobras, a amassé deux passes jeudi.

« Je ne voulais absolument pas que ma carrière junior se termine ce soir, a dit le joueur de 20 ans. Là, on s'en va jouer un septième match et ça devient très excitant. »



De la même façon que les Inouk l'ont fait avec les Cobras, Louis-Philippe Denis a devancé Olivier Desrochers sur cette séquence captée en première période. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

Dufour a eu le meilleur sur Gagnon devant le filet. Le premier a bloqué 42 tirs et le deuxième, 31. Samuel Beck et Charles Farmer ont été les seuls à battre le numéro 27.

Jérémie Major était de retour dans l'alignement des Inouk, mais Jacob Graveline avait été laissé de côté au profit de Tristan Chagnon. Hubert Cyrenne-Blanchard et Raphaël Bouchard ont passé un autre tour.

Une foule de 538 spectateurs a assisté au match. On s'attendait à mieux.

DUBUC : « DE LA NERVOSITÉ »

Robert Dubuc aurait tellement voulu que la série prenne fin jeudi soir. Mais ses jeunes Cobras, a-t-il dit, ont entrepris le match nerveusement.

« Les Inouk sont sortis avec force, c'est vrai, mais mes jeunes à moi étaient très nerveux et l'exécution était nulle en première », a-t-il mentionné.

« On a commencé à jouer au hockey en deuxième et, en troisième, on a bien joué et on a passé très proche de pousser le match en prolongation. Maintenant, on va se concentrer sur le septième match. Pis c'est toujours l'*fun*, un septième match... »

Patrice Bosch, lui, avait clairement apprécié sa soirée. « On a été en contrôle une grosse partie du match et ça, j'ai aimé ça, a-t-il souligné. Les gars ne voulaient pas perdre et ils ont fait ce qu'ils avaient à faire pour gagner. On méritait cette victoire. »

La conclusion vendredi soir à Terrebonne.

Malgré tout, Samuel Nadeau réalise ses rêves

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Samuel Nadeau a disputé 22 matchs cette saison. Il a aussi été utilisé dans deux rencontres depuis le début des séries. Qu'importe qu'il soit un joueur de soutien, il affirme qu'il réalise ses rêves en défendant les couleurs des Inouk et en jouant en compagnie de son frère Nicolas.

« Les Inouk, c'est ma Ligue nationale à moi, a expliqué l'athlète de Shefford entre la première et la deuxième période du match de jeudi soir. Quand j'étais petit, je venais régulièrement aux parties et je m'imaginais porter ce chandail. Puis, mon frère et moi, on a toujours rêvé de jouer ensemble et nos parents ont toujours rêvé de voir leurs fils jouer ensemble. Même si je ne suis pas en uniforme à tous les matchs, je vis de beaux moments. »

Nadeau, 18 ans, n'a pas été repêché par les Inouk. La saison dernière, il n'a disputé qu'un seul match, lui qui a joué au niveau midget AA le reste du temps. Et il a joué plus qu'il s'y attendait en 2018-2019.

« Après le camp, Pat m'a dit de rester proche. Honnêtement, je pense que j'ai livré la marchandise quand on a fait appel à mes services. Je ne sais pas quels sont les plans de l'équipe à mon sujet en prévision de la saison prochaine, mais moi, j'ai l'intention de m'entraîner fort cet été et d'arriver plus que prêt au camp d'entraînement. »

Nadeau est un défenseur naturel. Avec les Inouk, il a toujours joué à l'avant, où il a réussi deux buts et deux passes cette saison. Mais voilà, il commence à se plaire à l'aile.

« J'aime l'idée d'être plus dans l'action. J'ai un bon lancer et une bonne vision du jeu et je peux encore m'améliorer. »

Et pour l'heure, il se tient prêt. On est en séries, les blessures sont nombreuses et on ne sait jamais quand Bosch aura besoin de lui.

« Pat le sait : je suis là et je suis prêt s'il a besoin », a conclu Nadeau.



«Les Inouk, c'est ma Ligue nationale à moi», explique Samuel Nadeau. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

SÉRIES DE LA LNH

Les Maple Leafs gagnent le premier match face aux Bruins

JOSHUA CLIPPERTON
La Presse canadienne

BOSTON — Mitch Marner a inscrit deux buts, dont un sur un tir de punition, et les Maple Leafs de Toronto ont défait les Bruins de Boston 4-1, jeudi, pour prendre les devants 1-0 dans leur série de premier tour de l'Association de l'Est.



Mitch Marner (au centre) a enfilé deux buts pour les Maple Leafs jeudi soir. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

William Nylander et John Tavares, dans un filet désert, ont marqué les autres buts des Maple Leafs, tandis que Frederik Andersen a repoussé 37 lancers. Tavares a aussi obtenu une mention d'aide sur le premier but de Marner.

Patrice Bergeron a été l'unique buteur des Bruins. Tuukka Rask a réussi 29 arrêts.

« Nous savons que nous avons une équipe rapide, a dit Marner. Quand nous jouons de la bonne façon, nous sommes difficiles à arrêter. »

Il s'agissait pour les Leafs d'une première victoire lors du premier match d'une série depuis le 9 avril 2003, face aux Flyers de Philadelphie.

Le deuxième match de la série sera présenté samedi au TD Garden de Boston.

Les Bruins, qui ont gagné trois des quatre duels entre les deux équipes en saison régulière, ont éliminé les Leafs en sept parties le printemps dernier. Ils avaient alors transformé un déficit de 4-3 après deux périodes lors du match ultime en victoire de 7-4.

Alors que le pointage était de 1-1 après 20 minutes et avec son équipe en infériorité numérique, Marner s'est échappé, mais n'a pu tirer en raison d'un repli un peu trop agressif de Jake DeBrusk. Les arbitres ont donc accordé un tir de punition à Marner, qui a déjoué Rask à 2:47 du deuxième engagement grâce à une superbe feinte.

« Il fait partie de l'élite de la ligue malgré son jeune âge, a dit l'entraîneur-chef des Bruins, Bruce Cassidy, au sujet de Marner. Il excelle toujours contre nous et il est toujours un joueur difficile à contrer. »

Les Bruins sont passés tout près de créer l'égalité quelques instants plus tard, mais Andersen a frustré Charlie Coyle avant de voir l'attaquant des Bruins enchaîner en atteignant le poteau.

Auston Matthews a à son tour atteint le poteau à l'autre bout de la patinoire, mais Nylander a permis aux Leafs de retraiter au vestiaire avec une avance de deux buts en touchant la cible avec 1:35 à faire. Nylander a profité d'une belle passe de Nazem Kadri pour s'échapper, puis il a déjoué Rask entre les jambières.

Les Bruins ont tenté par tous les moyens de combler leur déficit en troisième période, mais Tavares a porté le coup de grâce en tirant dans un filet désert avec 1:19 à écouler au cadran.

MONDIAL DE HOCKEY FÉMININ

Le Canada atteint le carré d'as

La Presse canadienne

ESPOO, Finlande — Le Canada a accédé aux demi-finales du Championnat du monde de hockey féminin, jeudi, après avoir aisément disposé de l'Allemagne 5-0.

Blayre Turnbull a marqué deux buts pour le Canada, dans ce duel de quarts de finale présenté au Metro Areena. Après la rencontre, l'entraîneur-chef Perry Pearn a indiqué que ses protégées commençaient à façonner leur identité collective.

« Nous ne sommes pas une machine offensive, en termes de buts marqués, a-t-il expliqué. Nous sommes une équipe travaillante, de cols bleus, qui rend la tâche des autres équipes très difficile. Nous épuisons nos adversaires, et c'est comme ça qu'on doit jouer. »

Les Canadiennes croiseront le fer en demi-finales avec la Finlande, qui a battu la République tchèque 3-1 en fin de journée jeudi.

Natalie Spooner, Brianne Jenner et Laura Stacey ont aussi noirci la feuille de pointage pour le Canada.

La défenseuse Brigette Lacquette a obtenu deux mentions d'aide, devant une foule de 744 spectateurs.

Emerance Maschmeyer a réalisé neuf arrêts et signé son deuxième jeu blanc de la compétition.

Son adversaire, Jennifer Harss, a été bombardée d'un impressionnant total de 61 lancers. Les Allemandes ont d'ailleurs passé la majeure partie de la rencontre embouteillées dans leur propre territoire.

« Quand tu affrontes le Canada, tu dois t'attendre à recevoir beaucoup de tirs, a admis Harss. Contre elles, c'est super difficile. Nous avons tout donné. Une défaite de 5-0, ce n'est pas si pire. »

Plus tôt jeudi, Kendall Coyne Schofield a inscrit son cinquième filet du tournoi et les États-Unis ont blanchi le Japon 4-0 pour accéder aux demi-finales.

Cayla Barnes a marqué un but et amassé une mention d'aide, tandis que Hilary Knight et Dani Cameranesi complétaient la marque pour les Américaines, qui ont remporté les quatre derniers titres mondiaux — et sept des huit plus récents.

Les États-Unis affronteront en demi-finales samedi la Russie, qui a blanchi la Suisse 3-0 en quarts de finale.

— Avec l'Associated Press

Sports

TOURNOI DES MAÎTRES
UNE PREMIÈRE RONDE DIVERTISSANTE
21

CHOCOLATS FAVORIS MD

COMPLICES DEPUIS 1979

Découvrez nos

CHOCOLATS DE PÂQUES



Sans huile ajoutée — Sans huile ajoutée

Peint à la main — Peint à la main

chocolatsfavoris.com chocolatsfavoris chocofavoris

2 POUR 1

SUR TOUS NOS PRODUITS DE LA GLACERIE



À l'achat d'un produit de glacerie, obtenez le 2e de format égal ou plus petit gratuitement.
Coupon valide uniquement à la chocolaterie de Granby (800, rue Principale, local 101, Granby (Qc) J2G 2Y8) du 13 avril au 13 mai 2019.
Un coupon par personne. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Nul si reproduit.